

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
HIGHER TEACHER TRAINING  
COLLEGE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTMENT OF HISTORY

**LA COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ENTRE  
LE CAMEROUN ET L'AGENCE UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE (AUF), 1989-2015**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur  
de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DI.P.E.S. II)*

par :

**Doris GANSOP OUANDJI**

*Licenciée en Histoire*

Devant le jury ainsi constitué :

**Président** : Alexis TAGUE, (M C)

**Rapporteur** : Eugene Désiré ELOUNDOU, (M C)

**Examineur** : NGEK MONTEH, (C C)

**Année académique 2018 -2019**

*À mes parents, Célestin et Jacobine GANSOP*

## REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail est le fruit d'une conjugaison d'efforts. Nous profitons de cette opportunité pour exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de cette œuvre.

- Notre profonde gratitude s'adresse à notre directeur de mémoire, le Pr Eugène Désiré Eloundou, pour sa disponibilité, sa patience et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.
- Nos remerciements vont à l'endroit des enseignants du Département d'histoire de l'ENS de Yaoundé I, pour leurs enseignements et encouragements qui ont contribué à modeler notre personnalité scientifique. Nous faisons référence au Pr Salvador Eyezo'o, au Pr Joseph Tanga Onana, au Pr Jean-Paul Ossah Mvondo, au Pr Michael Ndobegang, au Pr Achille Bella, au Pr Souley-Mane, au Dr Jeannot Mve Belinga, au Dr Linda Ankiambom Lawyer Yang, au Dr René Ngek Montheh, au Dr Jules Ambroise Nopoudem, au Dr Christophe Signie, au Dr David Maura, au Dr Amadou Jabirou, au Dr Ada Djabou, à M. Alexis Gasisou, Mme Thérèse Mayi, Mme Fanta Bring, M. Moséli Mvondo, M. Louis Rameau Mbida et Mme Huguette Sandrine Obe Efoua. Nos enseignants du département de géographie en occurrence le Pr Jean Noel Ngapgue, le Pr Alex Mengue Mbom et le Dr Jean Bosco Ella. Sans oublier ceux du département d'EDI tels que le Pr Daoudou Maingari, le Dr Elobo, le Dr Felicia Ngome et le Dr René Tagnie.
- Nous remercions également Mme Johanna Gardrel, administratrice régionale de l'AUF ainsi que l'ensemble du personnel de l'AUF au Cameroun pour les nombreuses orientations et l'accès aux documents relatifs à notre thème de recherche.
- Merci à Messieurs Um Emmanuel et Henry Nkoto Edjo respectivement ancien et nouveau chef de la cellule de la coopération du MINESUP pour nous avoir aidé en nous fournissant des données précises sur l'AUF.
- Nous tenons à exprimer notre gratitude au personnel de la direction des affaires académiques et de la coopération (DAAC) de l'UYI, des différents centres de recherche ainsi que tous nos informateurs pour avoir mis à notre entière disposition les documents concernant l'AUF.

## SOMMAIRE

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>SOMMAIRE</b> .....	iii
<b>LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : FONDEMENTS, CRÉATION ET MISSIONS DE L’AUF, 1961-2001</b> .....	19
I - LE PROCESSUS D’AVÈNEMENT DE L’AUF, 1960-1989.....	20
II - MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE L’AUF, 1989-2001 .....	27
<b>CHAPITRE II : LE CAMEROUN ET L’AUF, 1982-2012</b> .....	37
I - COOPÉRATION CAMEROUN-AUF : UNE ENTRÉE EN MATIÈRE TIMORÉE DE 1981 À 1991 .....	38
II - LE CAMEROUN ET L’AUF : L’ÉVOLUTION D’UNE COOPÉRATION MANIFESTE ET PROACTIVE À PARTIR DE 1991 .....	44
<b>CHAPITRE III : L’ACTION DE L’AUF AU CAMEROUN ENTRE 2006 ET 2015</b> .....	54
I -LES RÉALISATIONS DE L’AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE.....	55
II -LES RÉALISATIONS DE L’AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE.....	64
<b>CHAPITRE IV : BILAN DE LA COOPÉRATION CAMEROUN - AUF</b> .72	
I -LE CARACTÈRE MANIFESTE DE LA COOPÉRATION DU CAMEROUN AVEC L’AUF .....	73
II - LES ZONES D’OMBRE DE LA COOPÉRATION CAMEROUNAUF ....	79
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	87
<b>ANNEXES</b> .....	91
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	100
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	108

## LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

**ACCT** : Agence de la Coopération Culturelle et Technique

**AFD** : Agence Française de Développement

**AIMF** : Association Internationale des Maires Francophones

**AUF** : Agence Universitaire de la Francophonie

**AUPELF** : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française

**AUPELF-UREF** : Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française- Université des Réseaux d'Expression Française

**BAC** : Bureau Afrique Centrale

**BACGL** : Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs

**CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

**CNF** : Campus Numérique Francophone

**DSCE** : Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi

**ENS** : École Normale Supérieure

**ENSP** : Ecole Nationale Supérieure Polytechnique

**ENSTP** : Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

**FICU** : Fonds International de Coopération Universitaire

**FOAD** : Formation Ouverte à Distance

**IFC** : Institut Français du Cameroun

**IFGU** : Institut Francophone pour la Gouvernance Universitaire

**IRIC** : Institut des Relations Internationales du Cameroun

**MINESUP** : Ministère de l'Enseignement Supérieur

**MINREX** : Ministère des Relations Extérieures

**ODD** : Objectif du Développement Durable

**OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

**RIFEFF** : Réseau International Francophone des Établissements de Formation de Formateurs

**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication

**UCAC** : Université Catholique d'Afrique Centrale

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour la Santé, l'Éducation et la Culture

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**UYI** : Université de Yaoundé I

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Photos

1: Locaux de l'AUF à Yaoundé .....	32
2: Premier conseil d'administration de l'AUF, 1961 .....	34
3: Session de formation organisée par l'AUF au CNF de Yaoundé.....	63
4: Lauréats du concours « Ma thèse en 180 seconde », qui ont représenté le Cameroun à la finale internationale, 2015. ....	70

### Carte

1: Implantation actuelle de l'AUF dans le monde .....	31
---	----

### Diagrammes

1: Répartition des Contributions financières de l'AUF en 2015 .....	35
2: Description de la population enquêtée .....	56
3: Statut du répondant .....	56
4: Description des activités d'attraction à l'AUF.....	68
5: Diffusion des activités de l'AUF auprès de la communauté estudiantine.....	83

### Tableaux

1: Modalités d'abonnement aux programmes de l'AUF.....	64
2: Le rythme de travail lors des formations à l'AUF .....	84

## RÉSUMÉ

La coopération universitaire Cameroun-AUF de 1989 à 2015 est le thème qui a suscité notre attention dans cette recherche. Ce thème s'inscrit dans la dynamique globale de la coopération internationale du Cameroun dans le domaine de l'éducation. La préoccupation principale qui sous-tend ce travail de recherche est d'évaluer l'efficacité de l'action de l'AUF au Cameroun en faveur des cibles que sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs. Pour y parvenir, il s'est agi, dans un premier chapitre, de présenter l'AUF de fond en comble, de l'historique de sa création en 1961 en passant par ses missions qui lui ont été attribuées dans ses statuts de 2001. Ce décor planté a permis d'entrer au chapitre suivant, de plain-pieds dans l'étude de la coopération Cameroun-AUF proprement dite, dans le but de caractériser son évolution, de son entame effective en 1981 à son apogée en 2006. C'est ce dernier point qui a défini le troisième chapitre portant sur les différentes réalisations de l'AUF auprès de la communauté universitaire particulièrement dans les domaines de la formation et de la recherche entre 2006 et 2015. Au sortir de ce travail, il apparaît que l'AUF a joué son rôle avec engagement dans sa coopération avec le Cameroun. Toutefois, le rayonnement de ses actions n'a pas atteint de façon profonde la perception de ses activités par les principales cibles de cette coopération, ce qui remet en question, dans une certaine mesure, l'efficacité de son action.

## ABSTRACT

The theme of this dissertation is "Cameroon-AUF University Cooperation, from 1989 to 2015". It is part of the overall dynamics of Cameroon's international cooperation in the field of education. The main concern underlying this research work has been to evaluate the operational efficiency of the AUF's action in Cameroon in favour of students, lecturers and researchers as main targets. To achieve this, the first chapter presents thoroughly the AUF from the history of its creation in 1961 to the missions to it assigned as found in its 2001 statutes. This planted settings made it possible to fully enter into the study of Cameroon-AUF cooperation per se, in order to characterize its evolution, from its effective action in 1981 to its climax in 2006. This latter point defined the third chapter on the various achievements of the AUF towards the university community, especially in the fields of training and research. At the end of this work, it seems clear that the AUF played its role with commitment as part of cooperation with Cameroon. However, the impact of its actions has not deeply reached its main targets, which calls into question, to a certain extent, the effectiveness of the AUF's action.

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I - CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Lorsque le Cameroun oriental adopte le statut d'État souverain en 1960, il se présente comme un acteur des relations internationales et donc capable d'engager une coopération avec des États ou des organisations internationales. Dans son premier élan de coopération, il s'intéresse majoritairement à la coopération politique, militaire et diplomatique d'une part, en vue de la défense son territoire encore très jeune ; d'autre part à la coopération économique en vue du développement et la croissance du pays. Il va prendre néanmoins un recul nécessaire avant de commencer à privilégier la coopération socio-culturelle<sup>1</sup>; car au lendemain des indépendances, le Cameroun est un État bilingue contrairement aux États voisins. Dès lors, sa préoccupation majeure est de renforcer son unité, construire un équilibre avec les deux langues avant d'affirmer son appartenance à une quelconque organisation culturelle.

Une autre préoccupation et non des moindres est de raffermir son système éducatif dans un contexte où l'éducation reste une donnée constante des sociétés africaines. Mais d'une façon particulière, l'enseignement supérieur n'était destiné qu'à une faible élite de la population camerounaise<sup>2</sup> d'où la nécessité pour le gouvernement du pays de trouver des moyens afin de faciliter l'accès à la formation universitaire. Entre autres moyens, il signe des accords avec les institutions qui proposent leurs soutiens en ce sens, telles que l'UNESCO, l'UNICEF, l'OIF. C'est donc en 1960 que le Cameroun manifeste son intérêt au sein des deux premières organisations internationales pour ce qui est de l'éducation en général. Mais pour l'enseignement supérieur, ce n'est que dix ans après la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en

---

<sup>1</sup> Robert Kpwang, « Le Cameroun dans l'OIF, le Commonwealth et l'OCI », cours professé à l'Université de Yaoundé I, Master I, 2015.

<sup>2</sup> Alexandrine Bouopda, « La genèse de l'enseignement supérieur au Cameroun, 1945-1965 », Mémoire de master en histoire, Université Panthéon-Sorbonne, 2016, en ligne <https://dumas.ccsd.cnrs.fr>, consulté le 28 août 2018.

1970<sup>3</sup> que le Cameroun est officiellement membre de cette organisation à vocation culturelle<sup>4</sup>. Le Cameroun comprit également que l'OIF était en cette période un acteur non négligeable sur la scène internationale, au regard du nombre de membres dont elle disposait et surtout vu le poids économique de certains de ces membres qui représentent des partenaires importants. Ce dernier va s'investir davantage au sein de cette organisation tout en participant au plus haut niveau à la plupart de ses sommets. Celui qui attire notre attention est le Sommet de Dakar de 1989, où l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) devient un opérateur direct de la Francophonie en charge des questions de coopérations universitaires ; ceci va attirer l'attention du Cameroun qui la verra comme un adjuvant pour affermir les compétences, du potentiel de recherche des facultés et des prestations en formation continue des étudiants et des enseignants.

Créée en 1961 sous le vocable d'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de langue française (AUPELF), l'AUF est une association qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires des pays francophones d'Afrique, du monde arabe, d'Asie du Sud-est, d'Europe centrale et orientale et des Antilles. À ce jour, elle regroupe plus de 800 institutions d'enseignement supérieur et de recherche utilisant la langue française<sup>5</sup>. Dix directions régionales pilotent les interventions de l'AUF dans les régions où elle est implantée. En ce qui concerne la direction régionale en Afrique Centrale et les Grands Lacs, c'est le Cameroun qui est le pays hôte depuis 1995. Cette proximité physique contribue dès lors à revigorer la coopération entre ces deux partenaires, principaux acteurs de la coopération dans notre étude.

---

<sup>3</sup> L'OIF a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 d'abord sous l'appellation d'Agence de la coopération culturelle et technique (ACCT).

<sup>4</sup> Ayant été sous tutelle française avant son indépendance le 1 janvier 1960, le Cameroun est devenu État associé à l'ACCT depuis 1975, et s'est inscrit comme observateur à l'OIF en 1989, avant de devenir membre à part entière de la grande famille francophone depuis le 19 novembre 1991 lors du 14<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements à Chailot (France). Et depuis ce jour, il fait entièrement partie des États membres de cette organisation.

<sup>5</sup> AUF, « Rapport d'activité de l'AUF en 2015 », 2016, p.13.

## **II - JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE**

La coopération internationale revêt plusieurs domaines. Il est fort judicieux pour un État de diversifier ses domaines de coopération afin qu'un certain nombre de secteurs d'activités ne soient pas mis en marge. Constat est fait de ce que les États se livrent beaucoup plus à la coopération économique bilatérale ou multilatérale. Dans le cadre de cette étude, nous nous appesantissons davantage sur la coopération universitaire, ce qui fait intervenir l'éducation en rapport avec l'enseignement supérieur dont nos cibles sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs. Le gouvernement camerounais s'accorde sur le fait que l'éducation a une portée certaine pour son émergence tel que contenu dans le Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)<sup>6</sup>. Dans la mesure où le Président de la République est conscient du fait que sa jeunesse est le fer de lance de la nation, notre recherche a pour but de voir si les dispositions prises sur la scène internationale avec la pléthore d'accords signé avec l'AUF contribuent à rehausser la formation des étudiants camerounais voire les rendre plus compétitifs. Nous voulons voir si parmi toutes les autres coopérations universitaires internationales signées par le Cameroun, celle avec l'AUF bénéficie à nos différentes cibles.

## **III - INTÉRÊT DU SUJET**

Ce sujet présente un intérêt au plan scientifique et pratique.

### **Intérêt scientifique**

La coopération universitaire est un domaine de coopération plus ou moins abordé encore moins entre le Cameroun et l'AUF avec une borne chronologique déterminée. Ce travail est un moyen de compléter ce vide documentaire. Il met également en exergue le comportement des deux acteurs Cameroun- AUF dans cette alliance. Ceci permet d'apprécier la complexité de la théorie réaliste sur le

---

<sup>6</sup> Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), 2009, p.74.

jeu d'intérêt entre les acteurs sur la scène internationale. Il s'agit également de fournir à tous ceux qui s'intéressent à l'AUF et au grand public un outil de travail. Il n'y a pas assez, à notre connaissance, de recherche scientifique et systématique sur l'AUF mais beaucoup plus sur l'OIF. Cette étude a donc pour ambition de procurer des informations descriptives, des analyses neutres et objectives sur une institution qui figure parmi celles qui interviennent dans l'enseignement supérieur au Cameroun et met à la disposition des moyens peu connus par les étudiants pour accélérer leur formation et leur recherche.

### **Intérêt pratique**

Sur le plan pratique, ce travail est élaboré premièrement pour un objectif de vulgarisation des activités de l'AUF pour que les étudiants, enseignants et chercheurs en bénéficient. Il s'agit de pouvoir divulguer l'ensemble des accords conclus par les institutions universitaires camerounaises pour ses étudiants afin que ces derniers puissent en profiter pleinement.

Deuxièmement, loin de faire de cette étude un plaidoyer, il importe de relever que ses conclusions puissent avoir une portée opérationnelle car l'évaluation de cette coopération pourra ainsi intéresser l'AUF ainsi que le gouvernement camerounais.

## **IV - CADRE SPATIO-TEMPOREL DU SUJET**

### **Cadre spatial du sujet**

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> degrés de latitude nord et les 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> degrés de longitude Est. Le pays s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés. Il présente une forme triangulaire qui s'étire du sud jusqu'au lac Tchad sur près de 1 200 km tandis que de l'ouest à l'est, il s'étale sur 800 km. Il possède au sudouest une frontière maritime de 420 km le long de l'océan Atlantique. Il est limité à l'ouest par le Nigéria, au sud par le Congo, le Gabon et la Guinée

Équatoriale, à l'est par la République Centrafricaine, et au nord-est par le Tchad. Enfin, au sommet du triangle, au nord, il est coiffé par le lac Tchad<sup>7</sup>.

Par ailleurs, le concept Cameroun ne va pas de soi ; c'est un concept qui recouvre des réalités et des pratiques culturelles, politiques et économiques dont l'uniformisation n'est pas évidente. Ainsi, le Cameroun n'est pas qu'un être géographique, mais aussi une communauté culturelle dont le critère linguistique très diversifié est le plus déterminant. L'on distingue les langues officielles héritées de la colonisation (le français et l'anglais) et une pléthore de langues locales (*duala, ewondo, eton, ...etc.*)<sup>9</sup>. Vue d'une dimension politique, le Cameroun est un Etat institutionnalisé à travers les institutions politiques, économiques, sociales, éducatives mises en place pour assurer son développement. Notre étude s'appesantit davantage sur l'espace Cameroun car c'est en son sein qu'est située la direction régionale Afrique centrale de l'AUF et dont la majeure partie des archives publiques et privées sont sur place. Ce qui nous permet aisément de faire une recherche empirique sur le terrain.

### **Cadre temporel du sujet**

Cette étude couvre la période allant de 1989 à 2015. La fourchette chronologique ainsi indiquée est significative à plus d'un titre. En effet, plusieurs événements majeurs inhérents aux deux acteurs de cette coopération ont marqué cet intervalle de temps. Dès 1989, l'environnement international connaît des bouleversements profonds, dont les plus marquants sont la chute du Mur de Berlin le 09 novembre 1989 et l'affirmation des États-Unis comme l'unique superpuissance mondiale. Pour le Cameroun, ces mutations enregistrées dans le système international signifient de nouveaux défis à relever, sinon de nouveaux comportements à adopter. Autrement dit, il s'agissait pour le Cameroun d'exploiter de nouvelles opportunités de coopération avec des pôles

---

<sup>7</sup> Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2011, p. 25. <sup>9</sup> Ibid., p. 26.

émergents et d'intensifier les relations avec ses anciens partenaires. Ainsi, dès son accession à la magistrature suprême le 06 novembre 1982, le Chef de l'État, S.E. Paul Biya, Chef de la diplomatie camerounaise a défini les principes et les objectifs généraux devant sous-tendre la politique extérieure du Cameroun. Il s'agit de l'établissement de nouvelles amitiés. Ces idées forces apparaîtront comme des constantes dans ces discours, d'où le renforcement de la coopération entre le Cameroun et l'OIF et, par ricochet, l'AUF.

De même, l'année 1989 marque l'intégration de l'AUF au sein de la Francophonie comme étant l'une des institutions spécialisées de l'OIF et la modification de l'appellation AUPELF pour AUF. Cette intégration a eu un impact dans la poursuite de la coopération avec le Cameroun, en termes de prise encore plus accentuée de ce pays dans cette coopération.

L'année 2015 quant à elle s'identifie à travers l'intensification du programme Campus Numériques Francophones (CNF), ce qui a apporté une avancée considérable dans la formation à distance des étudiants camerounais et la propagation de ce type de formation dans tout le territoire. En outre en 2015, a eu lieu la célébration des vingt ans d'existence du bureau Afrique centrale et des Grands Lacs (BACGL), direction de représentation de l'AUF au Cameroun.

## V - CLARIFICATION DES CONCEPTS

Cette étude est articulée de manière globale sur l'expression « coopération universitaire ». Le terme coopération dérive du latin *cum-operare* qui signifie œuvrer, travailler ensemble. Selon le *Dictionnaire des relations internationales*, le concept de coopération se rattache à une politique d'aide économique, technique et financière à certains pays en développement<sup>8</sup>. Pierre François Gonidec conçoit ce concept en relation avec la scène internationale; il estime que la coopération est :

---

<sup>8</sup> Richard V Dobenik. (sd), *Dictionnaire français-anglais et anglais-français des relations internationales et stratégique*, Paris, Ellipses, 2007, p. 190.

Un mode de relation internationale qui implique la mise en œuvre d'une politique (d'une stratégie et d'une tactique) poursuivie pendant une certaine durée de temps et destinée à rendre plus intime grâce à des mécanismes permanents des relations internationales dans un ou plusieurs domaines déterminés sans mettre en cause l'indépendance des unités concernées<sup>9</sup>.

La coopération implique dès lors des acteurs différents qui conjuguent leurs actions en vue d'atteindre les résultats qui leur profitent à tous. Cette coopération devient universitaire lorsqu'elle se décline en termes d'actions concrètes conjuguées pour le renforcement de la formation au sein des institutions universitaires, avec partage d'un certain nombre de pratiques et d'infrastructures.

Pour Hilaire de Prince Pokam, coopérer « c'est s'associer pour enrichir des perspectives que chacun assume mal lorsqu'il le fait seul, ou réaliser des projets dont la concrétisation serait impossible à partir de ses propres moyens ».

Il ajoute que « cette perspective de coopération peut être éclairée si l'on considère les acteurs possibles de la vie de l'université que sont les étudiants et les enseignants »<sup>10</sup>. Raison pour laquelle nous avons trouvé judicieux, dès le départ, de nous forger comme cible les étudiants, les enseignants et les chercheurs ayant bénéficié des activités de l'AUF durant notre borne chronologique. En dehors des réalisations de cette agence au Cameroun, ces cibles sont mieux placées pour jauger de l'efficacité de cette coopération car ils sont les principaux bénéficiaires. On comprend mieux pourquoi le Ministre d'État chargé de l'Enseignement supérieur du Cameroun, Jacques Fame Ndong, met en exergue le rôle de la coopération dans le contexte actuel de la mondialisation en écrivant que :

---

<sup>9</sup> Pierre François Gonidec, *Relations internationales africaines*, Paris, Montchrestien, 1919, p. 39.

<sup>10</sup> Hilaire De Prince Pokam, « Enseignement supérieur et coopération internationale », *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, in CODESRIA, 2016, p. 256.

Dans ce contexte, la coopération a, plus que dans le passé, un rôle déterminant à jouer dans l'arrimage des pays en développement dans la modernité. Elle est un levier incontournable dans le village planétaire du partage des connaissances, du savoir, des savoir-faire et de la science au service du développement humain et économique<sup>11</sup>.

Ainsi dans ce travail, la coopération universitaire est celle-là qui fait intervenir l'action de cette agence auprès des acteurs de l'enseignement supérieur camerounais tant publics que privés membre de l'AUF. Pour le Cameroun et ses institutions universitaires, cette coopération est le moyen d'échanger un certain nombre d'informations, de pratiques et de mettre en commun des objectifs ou des ressources pour améliorer leur fonctionnement.

## **VI - REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La coopération universitaire entre le Cameroun et l'AUF a plus ou moins fait l'objet de publication spécifique. Toutefois, loin d'être pionnier dans le domaine, notre travail s'est inspiré, et parfois aussi appuyé, sur un certain nombre de documents dont il importe ici de faire mention.

L'ouvrage<sup>12</sup> de Christian Valantin nous donne une vue synoptique sur l'OIF. Il nous a permis d'avoir les bases concernant toutes les activités et les acteurs de cette organisation. Concernant ses acteurs, l'auteur nous présente les acteurs médiatiques mais également les acteurs institutionnels d'ordre académique tels que l'AUF. C'est à partir de cet instant que nous avons remarqué l'étroite collaboration, voire la relation d'interdépendance qui existe entre l'OIF et l'AUF. Il faut comprendre que l'AUF vit sous l'égide de l'OIF et c'est par cet acteur (pour ne citer que celui-ci) qu'elle se positionne dans le monde entier. En outre, cet ouvrage parcourt les espaces qui structurent la

---

<sup>11</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur, *Recueil des fiches de coopération*, Yaoundé, juin 2007, p. 5.

<sup>12</sup> Christian Valantin (sd), *La Francophonie dans le monde 2006-2007*, Paris, Nathan, 2007.

francophonie institutionnelle. Espace culturel, espace médiatique, espace économique voire politique qui méritent des analyses claires. C'est donc un ouvrage de référence qui répond aux préoccupations essentielles sur la francophonie et nous permet d'avoir une vue sur ses différents acteurs à l'instar de l'AUF.

En outre, un collectif d'intellectuels œuvrant pour la Francophonie dénommé Réseau international francophone des établissements de formation de formateur (RIFEFF) s'est réuni pour produire un ouvrage<sup>13</sup>. Ce document collectif fait une analyse empirique sur des thèmes de grande importance en rapport avec notre étude. Ces thèmes tournent autour des nouvelles technologies et de l'enseignement à distance du français et la question du plurilinguisme, de la gouvernance et l'évaluation et enfin l'éducation au développement durable. Lorsqu'on parle de francophonie universitaire, il s'agit de l'AUF. Il est donc question pour cette dernière de pouvoir parfaire ses défis qui vont faire d'elle une institution de référence pour ses États membres lorsqu'on parle d'éducation. Toutefois, l'ouvrage étant une œuvre collective, elle ne s'adresse pas particulièrement à notre cadre d'étude qu'est le Cameroun. De plus, ces ouvrages répondent certes à la compréhension des enjeux de l'AUF et même du type de coopération dont elle s'occupe, mais l'on constate que, du fait de leur généralité, ils ne répondent pas aux spécificités de la coopération éducative. Raison pour laquelle nous nous sommes également référées aux articles.

Hilaire De Prince Pokam dans un de ses articles,<sup>14</sup> nous a permis de comprendre le contexte et les enjeux de la position de l'enseignement supérieur camerounais face à la coopération internationale. Il place en droite ligne

---

<sup>13</sup> RIFEFF, *La francophonie universitaire en question*, 2014, en ligne, <http://www.bibliotheque.auf.org/index.notice.display>, consulté le 22 janvier 2018.

<sup>14</sup> Hilaire De Prince Pokam, « Enseignement supérieur et coopération internationale », *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, in CODESRIA, 2016, p. 256.

l'enseignement supérieur comme un acteur du phénomène de la mondialisation tout en subissant ses effets, en raison de la priorité croissante donnée au rôle de l'université dans le développement économique. Ce qui a pour principaux corollaires l'internationalisation de l'université, une formation plus axée sur les besoins du marché du travail, l'intégration de l'enseignement des nouvelles technologies de communication. Ce dernier fait également remarquer que les acteurs de l'enseignement supérieur qui s'engagent dans la coopération doivent s'intéresser aux moyens d'harmoniser l'impact de ces influences extérieures sur le systèmes d'enseignement supérieur, car la mondialisation est en même temps un défi, surtout pour les pays en voie de développement. La spécificité de son article réside dans la présentation de plusieurs acteurs interdépendants participant à la construction multiforme de la coopération internationale dans l'enseignement supérieur au Cameroun. Cet aspect global de son étude montre les limites de son travail par rapport au nôtre, pas très différent vu le thème majeur développé (la coopération universitaire internationale). Mais nous avons insisté sur un acteur de la coopération universitaire avec le Cameroun, à savoir l'AUF.

L'article de Jean-Pierre Asselin de Beauville<sup>1715</sup> jette un regard approfondi sur l'AUF dans la mesure où il étudie les différentes orientations et les directives de cette institution universitaire conformément à la Francophonie. L'on peut retenir dans ses orientations l'appui de l'AUF aux Etats membres dans l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. Pour lui, l'AUF apparaît comme un grand réseau mondial dédié à la coopération universitaire, à ne pas confondre à une simple addition des coopérations bilatérales francophones. Elle confère aux formations un caractère international bien plus accentué que ne saurait le faire un simple accord de partenariat bilatéral entre établissements. L'auteur met également en exergue l'expression

---

<sup>15</sup> Jean-Pierre Asselin de Beauville, « L'Agence Universitaire de la Francophonie » in *Revue Internationale et stratégique*, vol 71, no. 3, 2008, pp. 139-144.

d'une solidarité effective entre les établissements universitaires qui profitent selon lui, avant tout aux plus faibles.

La question de la coopération éducative en mettant l'AUF comme acteur primordial a également été abordée par Gendreau-Massaloux<sup>16</sup>. En effet, dans son article intitulé « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », il nous présente l'historique de la création de cette agence. Au-delà de cet aspect, l'auteur met en avant le fait que l'AUF reste soucieuse de conserver son originalité tout en s'associant avec enthousiasme aux objectifs définis par les sommets des Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie. Elle se donne aujourd'hui comme perspective le renforcement de l'autonomie de ses membres universitaires et de leur solidarité, en continuant de prouver que la science peut s'écrire au Sud comme elle s'écrit au Nord.

Un autre article, celui de Françoise Massard-Piérard<sup>17</sup>, nous édifie davantage sur les stratégies de positionnement de la francophonie sur la scène internationale. Elle mise beaucoup plus sur quatre acteurs ; que ce soit dans les télécommunications ou encore sur les plans académiques et intellectuels à travers l'AUF, présents dans le monde entier en vue de contribuer à l'édification de la science. De même, ces acteurs participent à la construction des relations extérieures. Vu ces actions, elle pense que la Francophonie est une puissance douce de par le rôle de leadership joué par la présence de ses agences. Elle insiste beaucoup plus sur la coopération que sur l'ingérence dans la vie politique de ses États membres. En plus de cela, le rôle que jouent ses acteurs contribue également à une entente particulière vis-à-vis de ses membres, et d'autre part, influence son action en tant qu'acteur de coopération global et diversifié. Il peut

---

<sup>16</sup> Michel Gendreau-Massaloux, « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfls/119>, consulté le 10 mars 2018.

<sup>17</sup> Françoise Massard-Piérard, « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », in *Revue Internationale de politique comparée*, vol 14, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparée.htm>, 2007, consulté le 28 août 2018.

s'agir d'une coopération dans le domaine des télécommunications (la chaîne de télévision TV5MONDE, les radios francophones), le domaine associatif à travers l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), et le domaine académique à travers l'Université d'Alexandrie et l'AUF sur lesquelles notre attention est portée.

Enfin, l'article d'Andriamparany Louis Marius sur « Les campus numériques francophones de l'AUF et l'émergence d'universités ouvertes au Sud »<sup>18</sup> apparaît significatif dans cette étude dans la mesure où, elle insiste sur les principales activités et projets que l'AUF met en place, en particulier sur les CNF, créés pour le développement des TIC dans les universités du Sud. À travers cet article, l'on se rend compte que cette initiative va de cesse grandissante, en ce qu'elle a débouché au développement des formations ouvertes à distance locales ou régionales. De plus, l'accompagnement des universités dans les différentes étapes de leurs projets mais aussi dans la mise en place des infrastructures. Nous comprenons dans cet article que les CNF peuvent servir de modèles pour la formation universitaire pour une bonne mise en place des structures d'appui au développement de l'éducation.

Par ailleurs, le mémoire d'Amougou Gérard présente les différents types de coopération tout en s'appesantissant sur la coopération éducative avec les différentes organisations internationales qui ont pour champ d'action l'éducation<sup>19</sup>. Dans son document, il présente l'historique de l'éducation au Cameroun en général depuis la période coloniale jusqu'au renforcement de cette coopération. Il a longuement présenté l'opportunité d'une telle coopération. Pour lui, le Cameroun doit se lancer et privilégier ce type de coopération qu'il taxe de

---

<sup>18</sup> Louis Marius Andriamparany, « Les campus numériques francophones de l'AUF et l'émergence d'universités ouvertes au Sud », *Distance et savoirs*, vol 6, no2, 2008, pp. 251-268.

<sup>19</sup> Gérard Martial Amougou, « L'utilité d'une coopération technique au sud du Sahara : Le cas des relations Cameroun-Unesco », mémoire de DEA en Science politique, Université de Yaoundé II SOA, 2006, p. 18.

« coopération technique »<sup>20</sup> où l'on voit se matérialiser les réalisations. Entre autres actions, il loue dans le cadre de cette coopération l'implémentation du programme sur l'éducation pour tous au Cameroun<sup>21</sup>. Ce programme a particulièrement impacté sur l'éducation de notre État. Les idées qu'il développe entre dans la logique de notre étude, celle de l'étude approfondie de la coopération au Cameroun axée sur l'éducation beaucoup plus que sur la dimension infrastructurelle. Cependant, l'acteur primordial qu'il met en jeu ne coïncide pas avec le nôtre qui est particulièrement l'AUF, quand lui il privilégie l'UNESCO.

## VII - PROBLÉMATIQUE

L'éducation est considérée comme un élément déterminant dans les logiques contemporaines d'atteinte de l'émergence du Cameroun. Notre État est passé par moult systèmes d'éducation depuis la période précoloniale jusqu'à l'indépendance, caractérisé à un moment donné par l'expression d'une éducation estudiantine beaucoup plus théorique, manquant d'infrastructures adéquates pour attirer le public cible à continuer la recherche. Avec les objectifs d'émergence que l'État s'est fixé et en conformité avec les conventions internationales ratifiées (des OMD aux ODD) qui promeuvent la lutte contre l'analphabétisation dans les pays en voie de développement, et même, avec la recrudescence de l'implication des technologies de l'information et de la communication dans les programmes de formation, le Cameroun doit pouvoir s'arrimer à ces exigences nationales et internationales afin de rendre sa jeunesse performante et compétitive. Raison pour laquelle, depuis 1960, l'État est entré dans une logique de diversification de ses partenaires les plus offrants dans ce secteur. Les organisations telles que l'UNESCO, l'UNICEF, l'OIF, l'AFD, l'IFC, le CAMES

---

<sup>20</sup> Ibid, p 42.

<sup>21</sup> Le programme éducation pour tous a été mis en place depuis 2000 lors du forum de Dakar. Ce programme, entériné par l'UNESCO tend à rendre une éducation gratuite au sein de ses Etats membres. Initiative qui permettra à ces Etats d'atteindre les ODD.

(pour ne citer que celles-ci) s'inscrivent dans la logique du renforcement institutionnel et des programmes d'activités universitaires au Cameroun. Cependant en quoi est-ce que l'AUF se différencie de ces organisations étant donné qu'à première vue leurs objectifs semblent ne pas se dissocier. Autrement dit, la coopération Cameroun-AUF est-elle efficace ? L'on s'interroge sur le fait que les étudiants, enseignants et chercheurs ont vraiment ressenti les avantages de cette coopération qui leur est destiné. Il était temps qu'on s'arrête un tant soit peu pour étudier de près ce qui a été fait ou pas en vingt-six ans de coopération ; cette étude se propose donc d'évaluer l'efficacité de cette coopération.

## **VIII - CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Comme tout travail de recherche, le nôtre propose d'envisager la manière dont les données seront recueillies. Dans un tel cadre, il est conseillé de s'appesantir sur la méthode de la collecte des données.

La collecte des données dont il s'agit ici fait référence à la méthode qualitative. Cette dernière emploie comme moyen la recherche documentaire. Nous utiliserons cette technique dans la mesure où, il ne s'agit pas pour nous d'inventer des faits inexistantes étant entendu que depuis le règne de Polybe, l'histoire s'écrit avec les documents mais aussi les sources orales. Ces deux versants font donc partie intégrante des données qui ont contribué à la rédaction de ce travail. C'est pourquoi tout au long de notre analyse, nous convoquerons des auteurs qui se sont intéressés aux mêmes champs d'analyse où à un champ similaire ayant trait aux agences universitaire en l'occurrence, ainsi que des acteurs qui ont participé ou qui ont été des bénéficiaires de la coopération Cameroun-AUF.

Dans le cadre de notre recherche, les documents sont constitués des ouvrages généraux et spécifiques, des articles scientifiques, des rapports, des revues scientifiques, des journaux ayant traité d'une manière générale des questions relatives à l'OIF, et plus spécifiquement des questions de l'AUF. Nous

avons également fait une descente sur le terrain au BACGL de l'AUF, localisé tout près du lycée général Leclerc du Cameroun à Yaoundé, en extension de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'UYI. Ce bureau a été notre principal refuge dans la recherche sur le terrain car nous avons pu avoir accès en tout temps aux sources et l'accès aux documents, en respectant les modalités d'inscription. Nous avons eu recours au Ministère des Relations extérieures (MINREX) et au Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP), principales structures gouvernementales qui représentent le Cameroun dans cette coopération. Dans ces ministères, nous avons pu avoir un accès à la documentation et aux archives. Nous avons également mis à profit la documentation de la bibliothèque de l'AUF, de l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC), de la Fondation Paul Ango Ela, de l'ENS de Yaoundé, de la Faculté des Arts, Lettres et des Sciences humaines (FALSH). Cette quête documentaire nous a entre autres conduite à la bibliothèque de l'Institut Français du Cameroun (IFC). Dans l'optique d'approfondir notre recherche documentaire, nous avons accordé une attention particulière aux rapports annuels des activités de l'AUF suivant notre borne chronologique. Cependant, cette méthode ne permet pas pleinement de prendre en charge tous les aspects de la réalité, raison pour laquelle nous avons également utilisé l'entretien comme méthode de collecte des données ainsi que les sources orales.

Les sources orales sont d'une importance notable dans l'historiographie africaine. Nous y avons mis un accent particulier. Nous avons collecté les données via les entretiens. Dans notre recherche, elles ont facilité la reconstitution de l'évolution de ladite coopération ainsi que les projets et les activités réalisés. Parmi les trois types d'entretien<sup>22</sup>, nous avons utilisé d'une part l'entretien direct, basé sur le questionnaire. Ledit questionnaire a été adressé à nos principales cibles que sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs ayant bénéficié des activités de l'AUF entre 2006 et 2015. Nous avons pu

---

<sup>22</sup> Il existe l'entretien direct, l'entretien semi-direct et l'entretien libre.

rencontrer un échantillon de soixante-deux individus en ce sens qui ont répondu à notre questionnaire. L'analyse des résultats des différents questionnaires a débouché sur des statistiques. Cet état de chose rend notre recherche non pas seulement qualitative mais aussi quantitative en terme d'universitaires ayant bénéficié ou non des activités de l'AUF au Cameroun.

D'autre part, nous avons eu recours aux entretiens libres avec des acteurs de cette coopération. Ce dernier entretien nous a permis d'avoir les informations ne figurant pas très souvent dans les documents, afin de confronter la réalité des écrits. Aussi nous a-t-il permis de comprendre la pensée et les motivations profondes des deux acteurs de cette coopération. Ainsi, nous avons en grande partie bénéficié de l'expertise des hauts cadres en charge des questions de la francophonie au bureau régional de l'AUF; cela a été l'occasion de nous entretenir avec les experts sur la question qui constituent le personnel. À cet effet, nous nous sommes entretenus avec le Pr Alain Ondoua, Directeur régional du BACGL, ainsi que Mme Gardrel Johanna, Administratrice régionale de l'AUF, et bien d'autres.

Nous avons également fait une descente à la direction de la Francophonie située au sein des locaux du MINREX où nous nous sommes entretenues longuement avec Mme Metso Eyebe, Chef de service de la Coopération technique avec l'OIF. Aussi, à la cellule de la coopération du MINESUP en charge des questions de l'AUF, nous nous sommes entretenues avec l'ancien et le nouveau Chef de cette cellule, respectivement M. Emmanuel Um et M. Henry Nkoto Edjo. En outre, nous avons construit un questionnaire dont les principales cibles étaient les étudiants, les enseignants et les chercheurs ayant bénéficié des programmes de l'AUF, ce qui nous a permis de faire un rapport objectif sur l'efficacité de cette coopération à leur niveau.

Par ailleurs, dans un souci d'élargir le champ de nos sources et de les enrichir, nous avons eu recours aux technologies de l'information et la

communication, notamment la recherche sur internet à travers certains sites internet comme celui de l'AUF ([www.auf.org](http://www.auf.org)) où nous avons trouvé une importante documentation sur cette organisation.

## **IX - ANNONCE DU PLAN**

Ce travail est composé d'une introduction et d'une conclusion générale assortis de quatre chapitres. Le premier porte sur les fondements, la création et les missions de l'AUF de 1960 à 2001; ce chapitre est la porte d'entrée de notre travail car il se consacre à élaborer une identité de l'AUF, ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Le deuxième chapitre quant à lui se focalise sur la relation Cameroun-AUF entre 1982 et 2012, nous analysons ici l'évolution des relations entre ces deux acteurs, en présentant les événements qui ont ponctué cette coopération. C'est au troisième chapitre que nous présentons les réalisations et les actions de l'AUF Cameroun de 2006 à 2015. Enfin, au quatrième chapitre, nous dressons le bilan de l'action de l'AUF au Cameroun au sortir duquel seront identifiées les principales zones d'ombres de cette coopération.

**CHAPITRE I : FONDEMENTS, CRÉATION ET  
MISSIONS DE L'AUF, 1961-2001**

Le début de la coopération entre le Cameroun et l'AUF remonte aux années 1980. Il existe dans cette coopération une profondeur historique de relations qui lient ces deux acteurs. Les spécificités observées dans cette coopération s'entrevoient en termes d'association d'universités réunies afin de renforcer leur système d'enseignement. Il est question dans ce chapitre de s'appesantir sur le processus qui a conduit à la mise en place de cette organisation internationale. Ce voyage dans le temps depuis 1960, permet d'identifier la naissance de l'AUF en 2001 lorsqu'elle implante ses statuts juridiques définitifs. Ceci nous permettra de connaître l'identité de cette organisation. Notre satisfaction à la reconstitution de cette identité sera atteinte lorsque nous pourrons répondre aux interrogations concernant les raisons pour lesquelles on a créé l'AUF, du contexte dans lequel elle est née, de son principal objectif . Nous apporterons les éléments de réponses à ces préoccupations en présentant les éléments qui constituent son fondement afin de comprendre son processus de création et les missions qu'elle s'est assignées.

## **I - LE PROCESSUS D'AVÈNEMENT DE L'AUF, 1960-1989**

L'avènement de l'AUF ne s'est pas faite de façon anodine, mais à partir des facteurs qui justifient son existence. Il s'agit dans cette partie de présenter les éléments qui ont contribué à la mise en place de cette organisation. Ces éléments tournent autour des fondements socio-culturels qui provoqueront plus tard la création de l'AUF.

### **A - Les fondements socio-culturels de la création de l'AUF**

Il existe des facteurs sociaux et culturels qui ont été à l'origine de la création de l'AUF. Ces facteurs s'organisent autour de deux pôles : la langue française, élément essentiel de la culture, et l'éducation.

## **1 - Le désir de promotion de la langue française au sein des universités francophones**

C'est à partir de 1960 que l'on observe un regroupement de cinq universitaires à l'université de Montréal au Canada. Ce regroupement visait à réfléchir sur les possibilités de promouvoir la langue française au niveau de l'enseignement supérieur<sup>1</sup>. Pour mettre en place cette vision, il fallait regrouper l'ensemble des universités ayant la langue française comme langue de dispensation des enseignements. Cet état de chose justifie le facteur langue comme le premier critère d'adhésion des institutions universitaires au sein de l'AUF. En effet, ce regroupement devait privilégier uniquement ce type d'université afin qu'ensemble ils recherchent des solutions aux nombreux défis universitaires de cette époque où l'enseignement supérieur est l'apanage d'une élite de la population, surtout en Afrique.

La langue française a été un élément capital dans l'avènement de l'AUF car, à partir d'elle, il s'est forgé entre ces premiers universitaires un dialogue interculturel, une meilleure connaissance des pratiques de chacune des universités. En outre, ces cinq universitaires n'ont pas voulu faire une différenciation de religion mais de langue ; raison pour laquelle, dans la recherche des institutions universitaires pouvant intégrer leurs associations restreintes, ils ont également tenu à collaborer avec les États laïcs. Il faut également ajouter que c'est cet élément de promotion de la langue française qui a facilité son insertion au sein de la Francophonie institutionnelle en 1989 pour l'accomplissement de son mandat d'opérateur en matière de promotion de la langue française au sein de l'enseignement supérieur. Nous comprenons que chaque langue est la fille de son histoire : la langue française, qui connut son siècle des Lumières, est, comme l'affirmait Senghor, « le fondement d'un

---

<sup>1</sup> <https://www.auf.org>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

humanisme »<sup>2</sup>. Elle est porteuse de valeurs républicaines qui peuvent améliorer le quotidien des populations, combattre les discriminations et dissiper les tensions, état de chose que recherchaient les premiers universitaires de l'AUF à travers cette association. À cet égard, l'objectif pour ces derniers était de promouvoir le fait que, la langue commune facilite une étroite collaboration entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Toutefois, dans cette collaboration ou association, quel type d'éducation devrait être implémenté ?

## **2 - L'éducation universitaire comme fondation de l'AUF**

En ce qui concerne l'éducation, les cinq universitaires de départ se sont entendus de promouvoir le savoir et le progrès humain en tant que dimension essentielle de ce grand projet. Il était question pour eux de faire en sorte que la science puisse s'écrire au Nord comme au Sud<sup>3</sup>. Pour ce faire, ils ont tenu à uniformiser les comportements et les pratiques universitaires afin d'aider les États à se conformer aux normes internationales de l'éducation universitaire. Ce dialogue universitaire voulu par l'AUF devra créer une évolution positive respectueuse des différences et des spécificités du système universitaire de chaque État, afin de faire face à la mondialisation. Ainsi, la stratégie qu'ils mettent en place est de s'appuyer sur une langue unique, d'où le regroupement des universités partageant ce même idéal à partir de 1965.

Toujours sur le plan éducatif, l'on remarque qu'à cette époque, Internet est presque entièrement utilisé par les États anglophones et en Afrique, l'usage des réseaux en est à ses balbutiements<sup>4</sup>. L'un des débats sur la table de ces universitaires concerne également la création de contenus en langue française sur

---

<sup>2</sup> René Gnalega, « Senghor et la Francophonie », in *Ethiopiennes*, n°69, 2002, en ligne <http://ethiopiennes.refer.sn>, consulté le 15 mars 2018.

<sup>3</sup> Michel Gendreau-Massaloux, « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/119>, consulté le 10 mars 2018.

<sup>4</sup> Oillo D., Loiret P., « Histoire d'un dispositif francophone de formation ouverte et à distance », en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/119>, consulté le 10 mars

internet qui seront diffusés par une plate-forme universitaire, qu'elle prendra soin d'institutionnaliser sous l'appellation d'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF).

Par ailleurs, même si l'AUF avait une visée culturelle dès le départ, il faut se rendre compte que les visées politiques vont commencer à animer son existence au point de la maintenir debout malgré les difficultés qu'elle va rencontrer. Ces visées politiques font leur entrée à partir du moment où elle a commencé à faire partie intégrante de la francophonie institutionnelle car les décisions concernant les institutions universitaires sont prises par les gouvernements. De même que les différents programmes prônés par l'AUF ont commencé à tourner autour de la vulgarisation des idéaux de la Francophonie, à l'instar de la promotion de la démocratie, des libertés publiques, des droits de l'Homme, ce qui n'est pas le cas en 1961 au moment de la création de l'AUPELF qui se limitait à ses fondements culturels et sociaux.

## **B - Historique de création de l'AUF, 1961-1989**

Il faut comprendre qu'en prélude de l'avènement de l'AUF, l'on parle plutôt de l'AUPELF<sup>5</sup>. L'on est donc parti de l'AUPELF à l'AUF. Mais quels sont les différents faits ou événements qui ont accompagné ce processus?

### **1 - De l'AUPELF à l'AUPELF-UREF**

À l'analyse, l'on comprend que le point de départ de la création de l'AUF se situe en 1961, lorsque les représentants de plusieurs universités où le français est l'une des langues principales d'enseignement se réunissaient du 8 au 13 septembre de la même année à l'appel de l'Université de Montréal. Cette conférence internationale qui s'est tenue à Montréal avait pour objectif principal d'instituer un lien de coopération entre les universités de langue française sous la forme d'une association internationale, établie sur le modèle de celles existantes

---

<sup>5</sup> Statuts de l'Agence universitaire de la Francophonie, adoptés par la 17e Assemblée générale de Marrakech, le 10 mai 2017 en modification de celui de 2001.

pour les universités anglophones et hispanophones qui avaient déjà engagé de tel regroupement. C'est ainsi que fut fondée l'AUPELF, précisément le 13 septembre 1961. Cette création a été marquée par l'adhésion de quarante universités de divers continents dans les années 1965, soucieuses d'échanges et de coopération dans une dimension proprement universitaire. Ces universités ont voulu peu à peu s'engager dans l'intégration des programmes des universités membres. Cependant, le caractère associatif de ce regroupement d'une quarantaine d'universités permet des prises de décision collégiales mais la maintient dans un état de fragilité financière<sup>6</sup>. En ce moment, comment cette association d'université implémentait-elle ses activités de coopération entre ses membres au regard de ces difficultés financières? Pour le faire, l'AUPELF va créer le Fonds international de coopération universitaire (FICU) en 1967 dans l'objectif d'attirer les financements nécessaires, tant des États et gouvernements que des entreprises privées<sup>7</sup>.

Avec la mise en place de ce fond, l'AUPELF se sentait prêt à se permettre un agrandissement de sa structure. Ainsi, en septembre 1987, un nouvel événement survient dans le processus d'évolution vers l'AUF; il s'agit du Sommet de Québec, qui réunissait les Chefs d'États et de gouvernements ayant en commun l'usage du français. Durant ce sommet, a été présenté un projet d'université des échanges connu sous le nom d'UREF (Université des Réseaux d'expression française). L'idée ici était de créer un ensemble de réseaux universitaires de langue française avec pour spécificité, par rapport à l'AUPELF, l'ajout du volet recherche et formation. C'est ainsi que naissent ses activités de recherche et formation qui constituent les principales activités de l'AUF aujourd'hui. L'AUPELF prend alors le nom d'AUPELF-UREF en 1987. C'est

---

<sup>6</sup> Michel Gendreau-Massaloux, « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/119>, consulté le 10 mars 2018.

<sup>7</sup> Le FICU vivra jusqu'en 2001, date de son intégration au nouveau Fonds commun de développement et de coopération universitaire de l'AUF.

cette volonté affirmée qui lui a permis d'élargir progressivement ses partenariats et de s'ouvrir à de nouveaux grands chantiers, tel que celui de la recherche, incluant les nouvelles technologies et désirant se placer comme un acteur incontournable de la formation à distance au profit du développement intellectuel. Cependant, la mise en place de l'AUPELF-UREF a entraîné des problèmes de financement de ses activités et de ses projets universitaires vu les dépenses de personnels qu'elle engendrait, mais également certains membres ont évoqués le fait d'un doublon des activités, état de chose qui a ralenti son financement. Qu'a-t-elle fait pour s'en sortir ?

## **2 - De l'AUPELF-UREF à l'AUF**

Avec l'avènement des difficultés financières de l'AUPELF-UREF, cette dernière, pour palier cela, a préféré se tourner vers une organisation qui partageait déjà les mêmes idéaux qu'elle, il s'agit de la Francophonie, créée en 1970. Ainsi, lors du Sommet de Dakar en 1989, l'AUPELF-UREF intègre la Francophonie institutionnelle en devenant l'opérateur direct du Sommet de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. C'est à partir de ce moment que l'AUF et la Francophonie ont eu une évolution conjointe et des relations plus ou moins de dépendances de l'une envers l'autre, la Francophonie étant l'institution de tutelle. C'est aussi à partir de cet acte que les différentes activités de l'AUF seront influencées par la Francophonie. Cet état de chose permet de comprendre pourquoi en 1989 l'appellation initiale AUPELF est modifiée pour donner AUF. Un autre élément donné pour justifier ce fait a été celui de vouloir invoquer une meilleure visibilité de la Francophonie. Argument soutenu à la demande du Secrétaire général de la Francophonie de l'époque, M. Boutros Boutros-Ghali initiateur de cette modification. L'AUPELF-UREF devient alors l'AUF, l'Agence universitaire de la Francophonie en 1989.

Une fois faisant partie des opérateurs de la Francophonie, l'AUF commence une rationalisation de ses actions, en sorte de mieux spécifier

l'ensemble de ses prérogatives par rapport à l'organisation de tutelle. Elle engage aussitôt des réformes dans trois domaines : statutaire, administratif et scientifique. Ces réformes ont conduit, en mai 2001, à l'adoption de nouveaux statuts. Ceux-ci consacrent officiellement la nature mixte de l'AUF : à la fois association d'universités et agence spécialisée de la Francophonie en matière d'enseignement supérieur et de recherche. L'AUF met en place sa première programmation quadriennale (2006-2009) qui correspond aux objectifs et priorités inscrits dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie institutionnelle. Cet acte laisse voir effectivement la mainmise de la Francophonie sur l'AUF au point d'arrimer ses activités à celles de cette dernière. C'est donc avec cette intégration que l'AUF va peu à peu prendre une coloration politique. La politique est indissociable de l'éducation, la culture, de l'économie et du développement, étant donné que les décisions qui l'intéressent sont souvent prises par les dirigeants des pays membres qui se réunissent dans le cadre des conférences ministérielles. C'est à juste titre que le président Sarkozy, en indexant les acteurs institutionnels de la Francophonie, a justement rappelé dans son discours du 20 mars 2010 à l'Élysée :

La Francophonie, c'est à la fois des pays du Nord et du Sud, des pays de l'Orient et de l'Occident. À quoi cela servirait-il d'avoir des valeurs communes si nous ne transformions pas cette adhésion en prises de positions politiques...La Francophonie, ce n'est pas seulement des intellectuels, des amoureux des lettres, de la langue, mais cela doit se traduire aussi dans un combat politique.<sup>8</sup>

Cette situation a été consacrée par la Charte de la Francophonie, adoptée par le Sommet de Hanoï (Vietnam) en 1997 et révisée en 2005, qui définit l'AUF en son article 2 comme une : « institution de la Francophonie » et « opérateur direct et reconnu »<sup>9</sup>. Suite à la refonte des Statuts de l'AUF lors de

---

<sup>8</sup> Françoise Massard-Piérard, « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », in *Revue Internationale de politique comparée*, vol 14, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparée.htm>, 2007, consulté le 28 août 2018

<sup>9</sup> Charte de la Francophonie, Antananarivo, adoptée le 23 novembre 2005.

l'Assemblée générale extraordinaire de Québec en 2001, la loi concernant l'Agence Universitaire de la Francophonie, en vigueur le 1er novembre 2001, modifie le régime juridique applicable à l'Agence universitaire en prévoyant notamment que le fonctionnement de l'Agence soit réglé par ses statuts ci-joint en annexe. Avec cette intégration au sein de la Francophonie, il était évident que l'AUF éprouve une facilité dans son mode de déploiement tout simplement parce qu'elle reposait à présent sur des bases communes sur lesquels dépendent son action. Son organisation interne a été élaborée certes de connivence avec l'organisation de tutelle qu'est la Francophonie mais également dans une logique de responsabilité de ses actions. Elle essaye de réaliser les missions qu'elle s'est donnée dans ses statuts auprès de ses Etats membres en général et du Cameroun en particulier. Cependant, l'atteinte de ses dites missions ne peut s'accélérer qu'à travers un fonctionnement rigoureux.

## **II - MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE L'AUF, 1989-2001**

Il est question dans cette partie d'entrer dans l'organisation interne de l'AUF. Ceci nous permettra de comprendre ses initiatives dans sa coopération avec le Cameroun. Entrer dans l'organisation interne de l'AUF revient donc à parcourir ses objectifs ainsi que son mode de fonctionnement.

### **A - Les objectifs et les missions de l'AUF**

Dévoiler les missions que l'AUF s'est assignées nous conduit de prime abord à présenter ses objectifs.

#### **1 - Les objectifs de l'AUF**

Les objectifs de l'AUF ne sont pas toujours restés statiques; ils ont différé en fonction du contexte qui se présentait à elle. Dès sa création en 1961, l'objectif de l'AUF s'appesantissait sur la mise en place d'un cadre associatif d'universités ayant en partage la langue française. Durant son évolution, c'est-à-dire en 1987, l'AUF va intégrer d'autres objectifs tel que la création d'un réseau

électronique de partage de la formation et de la recherche auprès de ses universités membres. Lorsqu'elle intègre la Francophonie en 1989 et vu la réalisation de ses objectifs précédents, ses nouveaux objectifs seront de connivence avec ceux de la Francophonie considérant leur souci commun de pérenniser une coopération confiante et transparente entre les États membres et leurs institutions universitaires. En outre, avec cette intégration, l'AUF devait concourir au partage de la diversité des cultures et des langues, à leur respect mutuel, à leur dialogue, au progrès de la démocratie ainsi qu'à l'égalité entre hommes et femmes, car du fait de sa proximité avec le monde universitaire, elle serait mieux placée pour remplir cet objectif.

L'AUF va également militer pour la vulgarisation de la langue française dans le monde. Il était question de propager cette langue au sein des universités afin que chaque État puisse bénéficier des programmes de coopérations. L'AUF fait partie des quatre sous institutions encore appelées opérateurs directs<sup>10</sup> de l'OIF qui assurent la mise en œuvre des objectifs de l'organisation de tutelle.

Cependant, le cadre d'action de l'AUF est très précis, raison pour laquelle les missions qu'elle s'est assignées depuis 1989 tiennent compte de son principal objectif, qui tourne autour du renforcement des systèmes universitaires des États francophones et membres de l'AUF. Quelles sont donc les missions qu'elle met en place en vue de parfaire ces objectifs ?

## **2 - Les missions de l'AUF**

Dans le respect de la diversité des cultures et des langues de ses institutions universitaires membres, l'AUF a mis en place des moyens afin de remplir son objectif. Pour y parvenir, elle s'est dotée d'un arsenal de missions dont nous avons identifié quelques unes:

---

<sup>10</sup> Les opérateurs directs de la Francophonie agissent au nom de celle-ci afin de l'aider à accomplir l'objectif général de promotion de la langue française. Ils sont au nombre de quatre à savoir : l'AUF, TV5, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

- la promotion d'une francophonie universitaire et dynamique : avec son entrée au sein de la Francophonie en 1989, l'évolution de l'AUF implique celle de la Francophonie ; de ce fait, elle doit également participer au rayonnement de la Francophonie. Ainsi, outre le dynamisme universitaire, l'AUF peut se voir impliquée dans le développement économique et social des sociétés ;
- la promotion d'une association solidaire entre les institutions universitaires membres de l'AUF : ceci inclut la mise en place de projets ou d'activités culturelles incluant étudiants, enseignants et chercheurs de nationalités différentes afin de matérialiser cette solidarité ;
- l'amélioration de la qualité de la formation, de la recherche, de la gouvernance universitaire, de l'employabilité des diplômés et leur implication dans le développement. Il est question pour ses bureaux régionaux d'apporter suivis et conseils pour la conception et la mise en place des projets, mais surtout lutter afin que les étudiants accèdent à des formations de qualité; il s'agit donc d'un appui à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- le partage de bonnes pratiques universitaires ainsi qu'un accompagnement dans la recherche de nouveaux partenaires. À ce niveau, l'AUF agit en tant qu'intermédiaire entre ses universités membres et celles qui délivrent les formations. Son rôle se résume à la recherche des partenaires qui pourront donner des formations aux universitaires sélectionnés, que ce soit des formations par octroi des bourses de mobilité ou des formations à distance ;
- se propose d'être un conseiller dans le domaine de la gouvernance universitaire auprès de ses établissements membres afin d'évaluer leur gouvernance. Raison pour laquelle elle crée l'Institut Francophone pour la Gouvernance Universitaire (IFGU) en 2015 pour l'aider à atteindre cette mission.

Ainsi, c'est à partir de ces missions que l'on pourra retracer l'efficacité de ses actions dans la coopération Cameroun-AUF, particulièrement à travers la mission portant sur l'amélioration de la qualité de la formation, de la recherche. Cependant, pour remplir ces missions, l'AUF s'est dotée d'un fonctionnement particulier.

## **B - Le fonctionnement de l'AUF**

La Francophonie, ayant veillé à ce que les États et gouvernements jouent pleinement leurs rôles dans les organes de décision et de gestion de l'AUF, a toutefois laissé le libre arbitre à l'AUF de gérer en toute autonomie son fonctionnement, sa vie associative et de redéfinir ses programmes de coopération universitaire. Cela s'illustre avec la mise en place de ses statuts en 2001. Elle s'est ainsi dotée d'organes qui structurent son organisation jusqu'à nos jours.

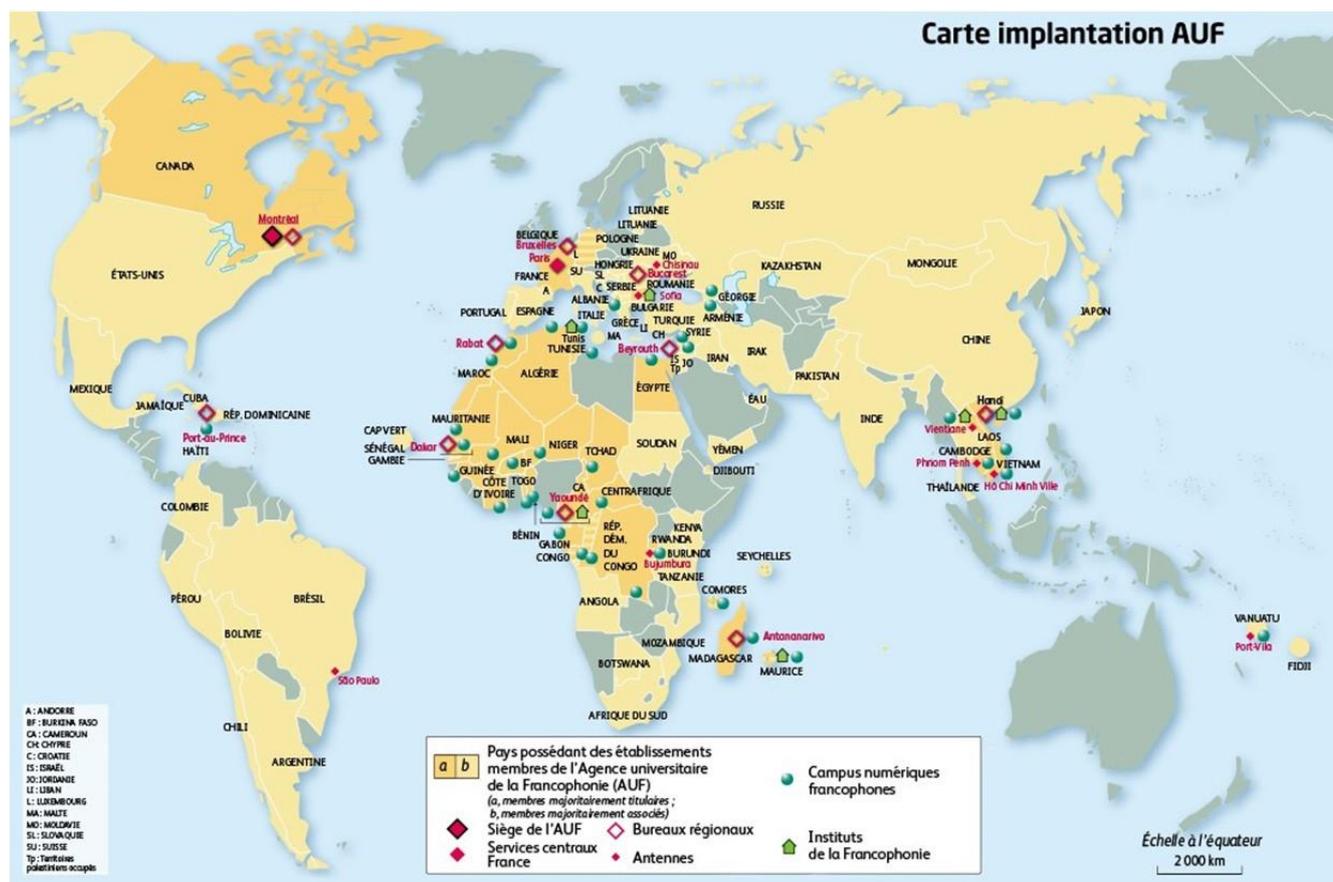
### **1 - L'organisation structurelle de l'AUF**

L'organisation structurelle de l'AUF commence à se stabiliser avec ses statuts de 2001 qui revêtent une organisation dense et diversifiée. En effet, elle regroupe des universités, de grandes écoles, des réseaux universitaires et des centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans le monde entier. Si en 2015 son réseau comptait pratiquement plus de 800 adhérents dans plus de 100 pays, en 2016, elle se retrouve à 817 implantées dans 106 pays<sup>11</sup> dont quelque peuvent s'identifier à travers la carte n° 1 ci-dessous.

---

<sup>11</sup> AUF, « Rapport d'activité de l'AUF en 2016 », 2017, p. 6.

## Carte 1: Implantation actuelle de l'AUF dans le monde



**Source :** [www.auf.org](http://www.auf.org), consulté le 20 juin 2018.

Les insignes en points rouge représentés sur cette carte renvoient aux soixante-trois représentations locales de l'AUF dans quarante pays. Cet état de chose fait d'elle l'une des plus importantes associations d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Son siège est installé à Montréal (Québec, Canada) depuis 1996. Aussi dix directions régionales conduisent-elles la coopération universitaire dans leur zone géographique<sup>12</sup> : Amériques, Afrique centrale et des Grands Lacs, Afrique de l'Ouest, Asie-Pacifique, Caraïbe, Europe centrale et orientale, Europe de l'Ouest, Maghreb, Moyen Orient, Océan Indien, de même que la direction Afrique centrale et des Grands Lacs dont le Cameroun est la représentation régionale. Cette

<sup>12</sup> Chaque direction régionale représente l'AUF et a la compétence pour entretenir des relations avec les établissements membres et les organismes nationaux et internationaux avec lesquels l'AUF exerce.

représentation permanente siège à Yaoundé depuis 1995, entre l'extension de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I et le lycée Général Leclerc. Son organisation ou sa structure repose sur une équipe de collaborateurs de diverses nationalités. Elle est dirigée par le Pr Adel Ben Amor, installé en septembre 2018 en remplacement du Professeur Alain Ondoua qui en avait assuré la direction pendant huit ans.

**Photo 1:** Locaux de l'AUF à Yaoundé



**Source:** Réalisée par Gansop Ouandji Doris, Juin 2019.

Par ailleurs, le fonctionnement général de l'AUF repose sur un ensemble d'instances garantissant la transparence de ses actions afin d'atteindre ses missions. Ces principaux organes sont :

- L'Assemblée générale : il s'agit de l'organe souverain de l'AUF. Elle réunit, tous les quatre ans, les recteurs ou les représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF. A ce jour, il s'est tenu dix-sept Assemblées générale, dont la dernière s'est déroulée au Maroc, en mai 2017. Cette Assemblée

détermine les grandes orientations et définit la politique générale de l'AUF<sup>13</sup> ;

- le Conseil associatif : créé afin de garder les idéaux associatifs de l'AUPELF et remplir sa mission associative, il existe pour renforcer la solidarité entre les institutions universitaires qui travaillent pour le compte de l'AUF. Chargé des affaires proprement associatives, il agit également comme une porte d'entrée en ce qui concerne les demandes d'adhésion à l'AUF qu'il traite, pour les transmettre aux membres du Conseil d'Administration ;
- le Conseil d'Administration : il réunit à la fois les représentants universitaires et les représentants des États et des gouvernements. Ce conseil administre l'AUF dans le respect de la politique générale définie par l'Assemblée générale. En effet, le Conseil d'administration met en place une commission des finances chargée d'émettre un avis sur la préparation et l'exécution du budget et de vérifier les comptes de l'AUF<sup>38</sup>.

---

<sup>13</sup> L'on signale que c'est pendant cette assemblée générale qu'est élu le Président de l'AUF, pour un mandat de quatre ans. Ce dernier représente l'AUF et préside les autres organes. Le président actuel de l'AUF est donc M. Sorin Mihai Cimpeanu, Recteur de l'Université de Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Bucarest en Roumanie.

<sup>38</sup> Statut de l'AUF, en annexe.

**Photo 2:** Premier conseil d'administration de l'AUF, 1961



**Source :** <https://www.auf.org>, consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

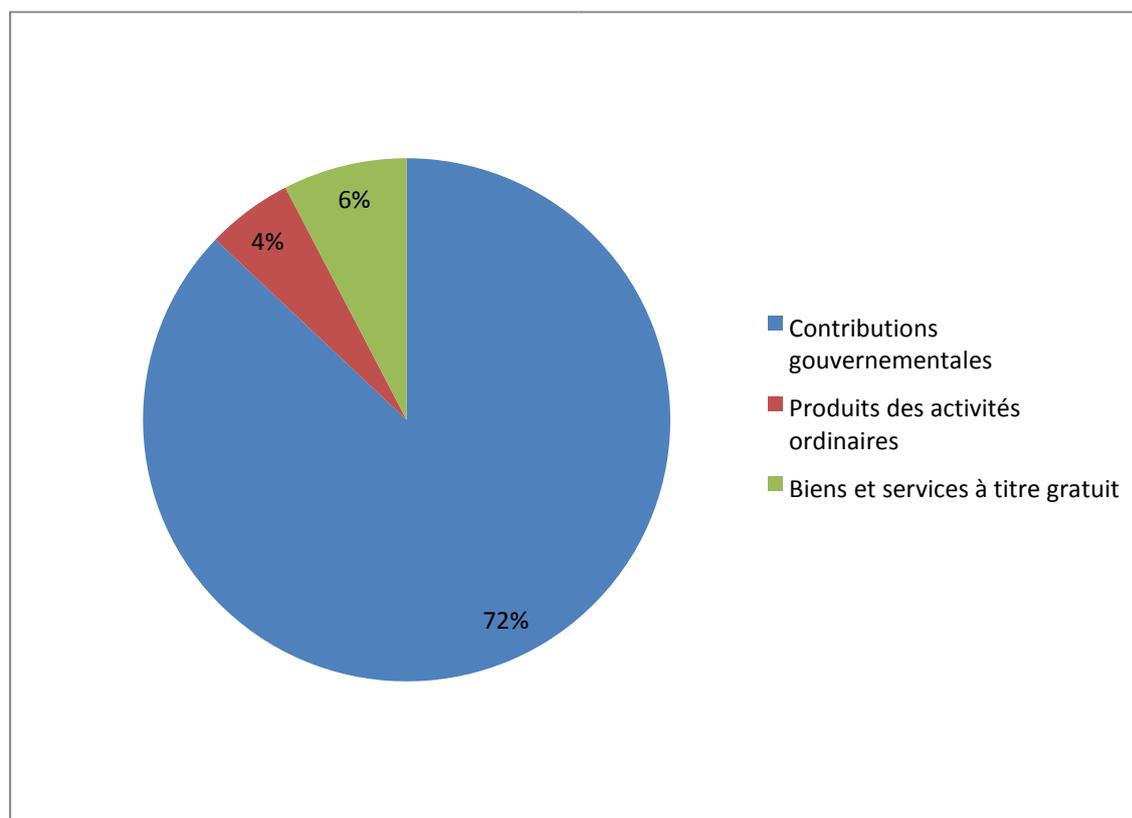
- le Conseil scientifique : cet organe réunit des personnalités choisies pour leurs compétences en matière de culture, de science et de technologie. Il agit de ce fait comme un comité technique spécialisé qui définit la politique d'évaluation des activités de l'AUF et est garant de leur qualité académique ;
- la Direction exécutive : elle est assurée par le Recteur ou encore le président, élu par l'Assemblée Générale pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. En effet, l'AUF prenant la forme d'une association universitaire, se constitue en elle-même comme une université dont le Recteur assure les prérogatives d'un recteur en général.
- le Conseil d'orientation stratégique : il agit comme un organe consultatif avec la particularité qu'il est chargé de conseiller le Conseil d'administration sur les grandes orientations stratégiques de l'AUF. Il est composé de quinze à vingt membres issus du monde socioéconomique.

## **2 - Les sources de financement de l'AUF**

La présentation du fonctionnement de l'AUF ne saurait s'achever sans que l'on ait une connaissance de ses ressources financières. D'où proviennent les

ressources financières utilisées par l'AUF pour implémenter ses activités au sein de ses institutions universitaires membres ? Le diagramme circulaire n°1 ci-dessous présente la répartition des contributions financières de l'AUF en 2015. Ce diagramme inclut également les procédés généraux utilisés par l'AUF pour réduire le poids de son financement.

**Diagramme 1:** Répartition des Contributions financières de l'AUF en 2015



**Source :** AUF, Rapport d'activité de l'AUF en 2015

Bien qu'elle agisse sous l'égide de la Francophonie institutionnelle et en collaboration avec ses partenaires, l'AUF dispose de fonds propres dont il est judicieux d'identifier la provenance. En effet, les ressources financières de l'AUF proviennent en grande partie de contributions gouvernementales qui occupent 72,2%, comme on peut le constater sur le diagramme. Ces contributions sont habituellement versées par la France, le Canada-Québec, la Roumanie, la Communauté française de Belgique, la Suisse, le Canada Nouveau-Brunswick, le Canada Ontario, le Cameroun et le Liban. Les

ressources propres de l'agence régionale telle que le Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs, ainsi que les contributions contractuelles et des biens et services viennent compléter ses moyens. Ainsi, en 2015, les ressources de l'AUF s'élèvent à 36,54 Millions d'euro<sup>14</sup>.

Il était question dans ce chapitre inaugural de se faire une idée de l'AUF. Nous avons commencé par la présentation de cette organisation en identifiant les éléments qui justifient son avènement ainsi que le processus qui a mené à sa création, sans oublier de mentionner son principal objectif, un élément incontournable qui guide l'atteinte de ses missions auprès de ses institutions universitaires. La compréhension des fondements socio-culturels qui deviendra plus tard politique avec son entrée au sein de la Francophonie nous permet de comprendre son déploiement tant culturel que politique au sein de ses États membres comme le Cameroun. Ainsi, le décor de l'AUF ayant été planté, quelle sera l'évolution de cette coopération avec le Cameroun ?

---

<sup>14</sup> Agence Universitaire de la Francophonie, « Rapport d'activité, Afrique Centrale et Grands Lacs », 2015, p.13.

## **CHAPITRE II : LE CAMEROUN ET L'AUF, 1982-2012**

Il existe tout un processus d'enchaînement des évènements qui permet de retracer l'évolution historique de la coopération Cameroun-AUF. De ce fait, parler de cette coopération revient à analyser l'évolution historique des relations qui se sont enclenchées entre ces deux partenaires. C'est de présenter en quelque sorte les faits ou les évènements qui ont ponctué le déroulement de cette coopération à partir de 1981. Cette année correspond à l'adhésion de certaines institutions universitaires camerounaise à l'AUF. En l'année 2012 par contre, l'État du Cameroun institutionnalise l'une des dernières structures en charge des questions de la Francophonie. C'est pour comprendre la chronologie des faits qui ont conduit aux renforcements et à l'amélioration de la coopération entre ces deux acteurs aujourd'hui que ce chapitre se justifie. Ainsi, nous avons pu retracer cette évolution à travers deux tendances : la première tend à montrer une certaine timidité dans l'entame de cette coopération entre 1981 et 1991 avant d'observer la manifestation proactive de ces deux partenaires dans la continuité de leur coopération.

## **I - COOPÉRATION CAMEROUN-AUF : UNE ENTRÉE EN MATIÈRE TIMORÉE DE 1981 À 1991**

Cette partie décrit les débuts de la coopération du Cameroun avec l'AUF. Elle nous permet d'observer également le comportement de ces deux partenaires entre 1981 et 1991, car ils ont décidé de partager une même politique universitaire internationale afin de promouvoir une formation soutenue à leurs universitaires. À l'analyse, nous avons remarqué que l'amorce de cette coopération a été on ne peut plus timide du fait de certains antécédents historiques de chacun de ces acteurs, ce qui a influencé la continuité de leurs relations. Du côté camerounais, l'on se rend compte que le désir de préserver une stabilité socio-culturelle dès l'entame de la fédération en 1961 lui portera préjudice dans la conduite de ses relations sur la scène internationale. D'un autre côté, l'instabilité organisationnelle dont l'AUF a été victime serait à l'origine

d'une entame difficile de la coopération avec des états membres tels que le Cameroun.

### **A- Le désir de préserver une stabilité socio-culturelle à l'aube de la fédération**

Avant de se lancer dans la coopération culturelle sur la scène internationale, le Cameroun a manifesté un recul nécessaire suite à l'instauration du régime de fédération en 1961. Ceci se traduit par sa réticence à intégrer les organisations internationales.

#### **1 - La réticence du Cameroun à intégrer une organisation internationale**

Au lendemain de l'officialisation du statut d'État fédéré du Cameroun en 1961, l'un des objectifs primordiaux du Président en place, Ahmadou Ahidjo, est de consolider les deux cultures (francophone et anglophone) appelées à partager un même destin. Pour ce faire, le Président de la République de cette époque a préféré ne pas conclure des accords de coopération sur la scène internationale, surtout avec les organisations à vocation culturelle<sup>1</sup>. Ce rappel historique nous permet de comprendre que, de la même façon le Cameroun peine à intégrer ces organisations à vocation culturelle, une fois membre, son comportement ne sera pas tellement différent. En effet, le Président de la République est soucieux de préserver la paix ainsi que l'harmonie entre les deux anciennes colonies du même territoire. Il est donc délicat de s'aventurer à intégrer une organisation, qui plus est à vocation culturelle et francophone, de peur délaissier ou encore créer une certaine marginalisation auprès de la communauté anglophone. À titre de comparaison, après la création du Commonwealth en 1945, ce n'est qu'en 1995 que le Cameroun y adhère. Il faut donc comprendre que le gouvernement camerounais n'était pas prêt à faire partie intégrante de n'importe quelle institution internationale à vocation culturelle au

---

<sup>1</sup> Robert Kpwang, « Le Cameroun dans l'OIF, le Commonwealth et l'OCI », cours professé à l'Université de Yaoundé I, Master I, 2015.

lendemain des indépendances. Ce comportement de recul ne sera pas différent en 1981 lorsque les premières institutions universitaires font leurs entrées au sein de l'AUF ; elles n'y figurent que de nom.

## **2 - Le statut d'État observateur du Cameroun au sein de la Francophonie : un statut à effet nul**

Lorsque le Cameroun commence à porter un intérêt sur les bénéfices qu'offre la Francophonie<sup>2</sup>, il ne figurait que comme un État observateur. Avec ce statut, il ne pouvait véritablement pas avoir accès aux avantages de la coopération comme les États membres à part entière. Il obtient le statut d'État membre en 1991. Ce qui veut dire que durant toute la période de 1980 à 1991, l'on n'observe pas réellement des réalisations de l'AUF au Cameroun, bien que certaines institutions universitaires du pays fussent déjà membres de l'AUF. Elles ne l'étaient que de nom. Toutefois, cette entame de la coopération timide s'explique aussi du fait de l'instabilité organisationnelle dont l'AUF a été victime.

### **B - L'instabilité organisationnelle au sein de l'AUF de 1987 à 1992**

Dans le processus d'évolution historique de l'AUF, on remarque trois faits: une restructuration de l'AUF, un déséquilibre financier ainsi que les effets de l'implication de la Francophonie en son sein, ce qui produira un impact considérable dans la conduite des relations avec le Cameroun.

#### **1 - L'impact du passage de l'AUPELF à l'AUPELF-UREF en 1987**

En effet, l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française), nom donné à l'AUF dès sa création en 1961, se fonde sur le désir commun de voir le français reconnu comme une langue

---

<sup>2</sup> En effet, à partir de 1989, l'évolution historique de l'AUF se confond à celle de la Francophonie institutionnelle, car c'est au cours de cette année que l'AUF intègre la Francophonie et verra une modification de ses statuts. Ainsi, un Etat membre de l'AUF peut subir les décisions de la Francophonie.

d'enseignement supérieur et de recherche. Pour l'AUPELF à cette époque, cette dimension associative est fondamentale car elle apporte à la fois la garantie d'une liberté d'action et de décision. Entre temps, on note la présence de certains établissements universitaires du Cameroun bénéficiant de cette vision à partir de 1981, leur présence n'étant que de nom parce qu'aucune manifestation n'était encore visible. Cela ne va pas se faire de sitôt, car on assiste à une restructuration de l'AUPELF, ce qui va ralentir la poursuite de ses objectifs auprès de ses États membres en particulier africains.

En 1987, un projet de transformation de l'AUPELF est présenté : il s'agit d'adjoindre à l'association une Université des Réseaux d'Expression Française (UREF). Certains ne voient pas bien la fonction de cette université sans enceinte, dans un contexte où l'accession à internet pour les universités africaines n'était pas évidente et donc, préserver l'UREF serait éloigner en quelque sorte l'implication de certaines universités comme celle du Cameroun. Mais elle est néanmoins adoptée ; on parlera désormais de l'AUPELF-UREF. La dualité inscrite dans ce nouveau sigle entretient rapidement une confusion, c'est-à-dire que les programmes de formation en particulier devenaient trop nombreux. État de chose qui freinait l'implantation de certains de ses programmes virtuels au sein des universités camerounaises car cela recommandait la mise en place des infrastructures internet. Progressivement, l'intérêt des pays au sein de l'AUPELF-UREF faiblit face au manque d'indicateurs de performance et d'efficacité. De plus, cette restructuration de l'AUPELF a été à l'origine du chevauchement des rôles ; cela a contribué à rehausser les problèmes de financement des activités de l'organisation.

## **2 - Les difficultés financières au sein de l'AUF**

Lorsque l'AUPELF fut créée en 1961, elle fonctionnait à partir de la contribution des institutions universitaires membres qui étaient à cette époque au nombre de cinq. C'était certes une aubaine pour cette association dans la mise en

place de leur activités mais cela cachait aussi une certaine fragilité, liée au fait qu'il était difficile d'assurer la pérennité des ressources budgétaires de cette association, vu qu'elle ne vivait que des cotisations des établissements membres. Comme si cela ne suffisait pas, lorsqu'elle met en place l'AUPELF-UREF, d'autres soucis financiers viennent s'ajouter. Ainsi, les dépenses de personnel s'avèrent excessives, le poids des frais généraux par rapport au budget alloué aux programmes peu soutenable. Une crise financière s'installe, qui devient une crise de confiance et par ricochet ralentit l'implantation et même l'effectivité de ses actions au sein des universités membres en général, et celles du Cameroun en particulier. On observe donc durant la période 1982-1989 que les établissements universitaires du Cameroun membres de l'AUF telle que l'université fédérée de Yaoundé ou encore le centre universitaire de Ngaoundéré ne figurent que de nom au sein de l'AUF ; il y a pas vraisemblablement d'activité implantée pour ces universités, à cause du manque de moyens financiers. Le réseau compte à cette époque quarante universités membres, issues d'une dizaine d'États qui commencent à s'interroger sur la possibilité de trouver des financements complémentaires pour cette jeune institution, l'AUPELF-UREF. Pour se sortir de cette difficulté financière, l'AUF va se tourner vers la Francophonie institutionnelle, un acte qui va remarquablement l'influencer dans la conduite de sa coopération avec le Cameroun.

### **3 - L'influence de la Francophonie au sein de l'AUPELF-UREF**

Bien que l'AUPELF-UREF fasse partie intégrante de la Francophonie institutionnelle depuis 1989, en tant qu'opérateur chargé des questions académiques et universitaires, leur évolution historique fait état de ce que l'on ne peut évoquer l'une sans l'autre. De même, aujourd'hui lorsqu'on parle de l'AUF, on a tendance à se référer à la francophonie institutionnelle. Gendreau Massaloux Michel, ancien Recteur de l'AUF, déclarait à ce propos :

L'histoire de l'AUF, institution universitaire et francophone, est marquée à la fois par l'évolution de la Francophonie institutionnelle et par sa dimension proprement

universitaire, notamment les dates symboliques qui ont marqué les étapes successives de sa création(...) Cette évolution de l'AUF reste donc, en premier lieu, indiscutablement liée à celle de la Francophonie institutionnelle<sup>3</sup>.

Toutefois, la Francophonie prendra plus tard le dessus sur l'AUF ; ce qui a carrément modifié la continuité de ses actions avec ses États membres, en ce sens qu'elle fonctionne maintenant sous son égide. De ce fait, parler de l'évolution de la coopération entre l'AUF et le Cameroun à cette époque revient à voir l'implication de la Francophonie dans cette évolution. L'AUPELFUREF, consciente des limites de ses moyens financiers, s'est rapprochée de la Francophonie en 1989 pour palier ses problèmes financiers. En contrepartie, l'association devient tributaire des décisions politiques de la Francophonie institutionnelle. Cette proximité avec le politique constituait sans doute une chance, mais elle comportait également un risque en termes d'autonomie de décision au sein de l'AUPELF. La Francophonie viendra même modifier certains statuts de l'AUF, à l'instar du processus d'adhésion. Les universités devaient le plus souvent, pour être admises, appartenir à l'un des pays membres de la Francophonie politique. Étant donné qu'à cette époque, le Cameroun n'occupait que le statut d'État observateur de la Francophonie, il est clair que la priorité des activités ne pouvait pas s'adresser à elle mais aux États réellement membres. Raison pour laquelle on assiste à un ralentissement de la coopération entre le Cameroun et l'AUF en cette période; jusqu'au moment où le Cameroun acquiert le statut officiel d'État membre de la Francophonie en 1991 et commence à obtenir les avantages de cette coopération en termes de services rendus via les bourses de mobilité, les programmes de coopération scientifique..

---

<sup>3</sup> Michel Gendreau-Massaloux, « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfiles/119>, consulté le 10 mars 2018.

## **II - LE CAMEROUN ET L'AUF : L'ÉVOLUTION D'UNE COOPÉRATION MANIFESTE ET PROACTIVE À PARTIR DE 1991**

Le caractère timide des relations qui ont existé entre le Cameroun et l'AUF au début de cette coopération dans les années 1980 n'est pas resté le même, car à partir de 1991, le Cameroun adopte un autre statut au sein de la Francophonie et par conséquent de l'AUF. Dès de ce moment, le Cameroun et l'AUF ont montré chacun une implication réelle que l'on peut encore ressentir aujourd'hui. L'identification de cette implication devenue manifeste provient d'abord de la reconnaissance du statut d'État membre du Cameroun au sein de la Francophonie en 1991 puis de l'institutionnalisation des structures motrices en charge des questions de l'AUF au Cameroun.

### **A- Les implications de la reconnaissance du statut d'Etat membre du Cameroun au sein de la Francophonie en 1991**

Comme il l'a été présenté plus haut, l'évolution historique de l'AUF se confond à celle de la Francophonie. De ce fait, lorsque le Cameroun est officiellement reconnu et adopte le statut de membre de la Francophonie, il le devient directement pour l'AUF qui auparavant ne coopérait qu'avec quelques institutions universitaires du Cameroun. L'acquisition de ce nouveau statut par le Cameroun est la conséquence d'une prise en compte beaucoup plus rapprochée de notre pays au sein de l'AUF, manifesté par la création du bureau régional de l'AUF au Cameroun en 1995, de même que l'on va commencer à voir une pluie de bourses octroyées aux universitaires camerounais.

#### **1 - De la création du bureau régional de l'AUF au Cameroun en 1995**

En effet, après son acceptation officielle en tant que membre à part entière de la Francophonie en 1991, le Cameroun a commencé à bénéficier de façon récurrente des avantages de la coopération avec l'AUF. Ce nouveau statut aurait incité les administrateurs de l'AUF et de la Francophonie à mettre en place l'initiative de création d'une représentation physique de l'AUF au Cameroun en

1995, qui devra couvrir toute la région Afrique centrale. Au-delà de la reconnaissance de ce nouveau statut, il faut aussi comprendre que ce n'était qu'une continuité historique pour la France, dans la mesure où le Cameroun durant la période coloniale a occupé un statut particulier auprès de la France; cette dernière ne la considérant pas comme une colonie au sens juridique du terme. Elle s'est donc rendu compte de la situation géographique du pays comme État carrefour dans la sous-région Afrique centrale. Ainsi, cette représentation porta le nom de Bureau Afrique Centrale (BAC).

Cependant, en raison de l'acceptation d'autres institutions universitaires des pays de la région des Grands Lacs de l'Afrique, l'AUF a trouvé judicieux d'étendre les compétences du BAC dans cette autre région, ce qui a concouru au changement de dénomination du BAC en 2010, devenu Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs (BACGL). Le Cameroun est donc depuis 1995 le pays hôte de ces deux régions africaines. C'est cette même représentation qui se situe encore aujourd'hui à côté du lycée Général Leclerc à Yaoundé, près du Département d'histoire de l'Université de Yaoundé I.

## **2 - L'octroi massif des premières bourses de l'AUF**

Il est loisible de penser que l'implantation BAC au Cameroun et non dans un autre État de la même région a été un élément déterminant de la manifestation active de l'évolution de la coopération entre ces deux acteurs. Le Cameroun bénéficie de ce fait de l'avantage d'être au courant des activités et des programmes de l'AUF en temps voulu. L'on va donc observer entre 1996 et 2008, un engouement de l'AUF dans l'octroi des bourses d'études beaucoup plus aux chercheurs et aux enseignants camerounais. Il faut tout de même signaler, à titre indicatif, que les premières universités camerounaises intègrent l'AUPELF-UREF à partir de 1980, tel que l'université de Ngaoundéré comme le déclare le Pr Amvam Zollo Paul : « L'Université de Ngaoundéré adhère à l'AUF

anciennement AUPELF-UREF en 1981 »<sup>4</sup>. Mais c'est à partir de la décennie 1990 que la plupart des bourses d'études ont commencé à être octroyées. Ces bourses concernaient surtout les domaines théoriques, juridiques et administratifs dans un contexte où la problématique du professionnalisme de l'éducation ne bat pas encore son plein, comme nous pouvons le constater depuis l'instauration du système LMD au Cameroun en 2008. Nous pouvons prendre le cas du Pr Assako Assako<sup>5</sup> René qui a reçu une bourse du 1<sup>er</sup> septembre 1996 au 30 juillet 1997 en Suisse, financé par l'AUF, ce qui lui a permis de publier un ouvrage, et il sera même coopté comme membre du conseil scientifique de l'AUF en 2012. De plus, à partir de 1990, la scène internationale africaine est dominée par l'application du système de la démocratie en Afrique. Il était donc de bon ton pour l'AUF, de concert avec la Francophonie et sous l'impulsion de la France qui promeuvent la démocratie, d'utiliser ce moyen des bourses afin que les étudiants, enseignants et chercheurs aillent se former dans ce domaine et venir à leur tour instruire les populations de leur pays. Ceci permettra une plus large diffusion de la démocratie en Afrique.

Toujours durant la décennie 1990, d'autres bourses vont être octroyées. C'est le cas du Pr César Kapseu qui reçut une bourse postdoctorale en 1997, ou encore le cas du Pr Wamba Sylvie, enseignante au Département de français à l'ENS de Yaoundé qui parvient à bénéficier plus d'une fois de ces bourses, dont l'une en option narratologie et stylistique. Elle participe également à des rencontres scientifiques grâce à l'AUF. Dans le domaine des sciences appliquées, des bourses ont été octroyées comme c'est le cas avec Takadong Judith qui reçut une bourse en biochimie et biologie pendant trois ans à l'université de Brest en France. Ceci lui a valu au sortir de sa soutenance d'être un Docteur agrégé dans ce domaine. Elle signale également qu'en cette période, la bourse concernait l'indemnité mensuelle, son assurance, ainsi que la

---

<sup>4</sup> BACGL, Actes du 20<sup>ème</sup> anniversaire du BACGL, Octobre 2015, p.50.

<sup>5</sup> Ibid, p. 54.

connexion internet à plein temps dans un contexte où l'accès à Internet n'était pas évident.

À partir des années 2000, d'autres bourses vont être octroyées aux Camerounais du fait du coût très élevé<sup>6</sup> de ces formations au niveau national (environ 800 euro à cette époque) mais aussi du fait de l'inexistence d'experts au pays, dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme et de l'administration. De ce fait, l'AUF gérait une partie de ces bourses en s'occupant de leur déplacement et d'une partie des frais de formation. Ces bénéficiaires allaient se former en cycle de master ou de thèse<sup>7</sup>.

### **3 - La mise à disposition de l'outil internet pour les universitaires**

Par ailleurs, il n'y a pas que le programme de bourse qui a entretenu l'évolution de la coopération Cameroun-AUF. Il y a également l'accès à internet, où une grande partie des bénéficiaires cités plus haut tels que le Pr César Kapseu, nous indique qu'il se sentait obligé de faire le déplacement de l'université de Ngaoundéré où il exerçait, pour aller surfer au BAC de l'AUF à Yaoundé<sup>8</sup> en 1996. Du fait de sa régularité au BAC, il obtint une bourse entre 1999 et 2000 et devenant ainsi le point focal ou l'intermédiaire entre son université et l'AUF entre 2000 et 2005. Plus tard, il deviendra membre de la commission d'experts du BAC.

S'il convient de dire que c'est avec l'implantation du BAC à Yaoundé en 1995 que cette coopération a perdu de sa timidité, avec particulièrement l'octroi des bourses de formation, il ressort cependant que ce programme deviendra limité, du fait de la mise en place en 2006 du Campus Numérique Francophone (CNF) dans les locaux de l'AUF. En effet, le CNF est un moteur de

---

<sup>6</sup> Entretien avec M. Henri Nkoto, 36 ans, Chef Cellule de la coopération universitaire au MINESUP, MINESUP-Yaoundé, le 10 septembre 2018.

<sup>7</sup> Les diplômes proposés à distance ont la même valeur académique que les diplômes classiques. Les diplômes étant proposés par les universités européennes, mais également par les institutions universitaires camerounaises.

<sup>8</sup> BACGL, Actes du 20<sup>ème</sup> anniversaire du BACGL, Octobre 2015, p 50.

développement des TIC et agit comme un relais efficace des opportunités intellectuelles dans tout l'espace francophone en délivrant des formations à distance, ce qui demande une connexion internet de haute qualité. Des centaines de personnes ont pu obtenir des diplômes de Licence et de Master professionnels issus des universités francophones de par le monde<sup>9</sup>. Avec l'avènement de ce nouvel outil d'acquisition des connaissances et des compétences, il n'était plus vraiment nécessaire pour l'AUF d'octroyer des bourses car les formations pouvaient se dérouler sur place. Ce qui est à l'origine du fait que le programme des bourses devient et demeure aujourd'hui très sélectif et compétitif sur le plan de la qualité du candidat. Encore plus, l'AUF s'est engagé dans la mise en place des CNF dans certaines universités membres de l'AUF telles que l'université de Ngaoundéré en 2008 ou encore l'université de Yaoundé I en 1995. Dans le recueil des textes du MINESUP figure à cet effet l'ensemble des accords et des conventions signés entre le Cameroun et l'AUF relatifs à l'implantation des CNF au Cameroun<sup>10</sup>.

Ainsi, l'AUF ayant montré son implication dans sa coopération avec le Cameroun, il est question de voir comment le Cameroun à son tour a manifesté son engouement proactif dans l'évolution de cette coopération.

### **B - De l'institutionnalisation des structures motrices en charge des questions de l'AUF au Cameroun entre 2003 et 2012**

À l'origine, la coopération du Cameroun avec l'AUF concerne davantage les institutions universitaires camerounaises en générales. Leurs rapports se représentent tout simplement comme une association d'université ayant en partage la langue française et désireuse de collaborer en vue du développement de leur système universitaire, n'ayant aucun lien direct avec le gouvernement des états. Cependant, une fois que l'AUPELF-UREF intègre la Francophonie

---

<sup>9</sup> [www.foad-mooc.auf.org](http://www.foad-mooc.auf.org), consulté le 23 septembre 2018.

<sup>10</sup> Direction des affaires juridiques, «Recueil des textes du ministère de l'enseignement supérieur », 2017.

institutionnelle en 1989 la coloration initiale culturelle et intellectuelle de cette association commence peu à peu à faire place à une coloration politique en insistant sur le rôle des états et des gouvernements. C'est par cette force des événements que, l'État camerounais a commencé à s'impliquer davantage dans cette coopération en institutionnalisant des structures spécifiques qui devraient représenter le Cameroun dans ladite coopération. Les structures les plus concernées sont le MINREX ainsi que le MINESUP.

### **1 - L'avènement de la Direction de la Francophonie du MINREX en 2003**

La présence de l'AUF au Cameroun lui recommande de pouvoir travailler de concert avec le gouvernement camerounais, notamment à travers le MINREX qui va lui assurer un accord de siège, certifiant sa présence au sein de l'État dans la logique et la continuité des relations diplomatiques. Pour magnifier son intérêt dans cette coopération, le Cameroun institue une Direction de la Francophonie afin de gérer dans tous les contours des différentes activités de la francophonie institutionnelle ainsi que ses organisations annexes (l'AUF, l'université d'Alexandrie, la chaîne de télévision TV5 monde) au Cameroun. Ces directions, au fil du temps ont agi comme des organes qui assurent la coopération entre l'AUF et le Cameroun. Elles jouent donc un rôle représentatif, voire de porte-parole de l'Etat du Cameroun auprès de l'AUF.

A l'implantation du BAC au Cameroun en 1995, la Direction des relations avec la Francophonie du MINREX n'était pas réellement mise en place, ce sont donc les services centraux (secrétariat général) qui se sont occupés de l'accord de siège dans notre Etat. Il va falloir attendre 2003, pour institutionnaliser cette direction; c'est ainsi qu'elle figure désormais dans l'organigramme reformé du MINREX en 2013<sup>11</sup>. Cette direction assure durant tout ce temps jusqu'à nos jours, les rapports diplomatiques avec l'AUF et s'engage dans la négociation

---

<sup>11</sup> Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures.

d'accord ayant trait au rayonnement de l'éducation et des différentes formations du pays sur la scène internationale que nationale.

## **2 - La réforme du MINESUP en 2012 et l'institutionnalisation de la cellule de la coopération**

En ce qui concerne le MINESUP, c'est la Division de la recherche universitaire et de la coopération universitaire qui entretenait les rapports purement académiques avec l'AUF. Cependant, vu le flux d'activités qui se manifestait en cette période avec l'octroi des bourses aux universitaires camerounais, il a fallu créer une structure qui devrait réguler voire contrôler les entrées et les sorties de ces universitaires. Ainsi, le MINESUP fait institutionnaliser la cellule de la coopération universitaire en 1993 à l'occasion de la réforme de l'enseignement supérieur de la même année et qui figure encore dans le nouvel organigramme du MINESUP<sup>12</sup> de 2012. C'est dans cette structure que sont pensés la plupart des projets qui ont trait à la coopération universitaire avec l'AUF de même où sont notifiées les bourses académiques octroyées par l'AUF<sup>13</sup>.

## **3 - L'élargissement du pouvoir des institutions universitaires dans la coopération avec l'AUF depuis 1993**

Un autre fait proactif de l'implication du Cameroun dans le déroulement de cette coopération est la possibilité donnée aux universités de signer des partenariats avec l'AUF en fonction de leur contexte. Ainsi, depuis 1993, l'Etat a permis l'élargissement des pouvoirs des universités, en accentuant les missions du recteur comme l'article 31 le stipule : « il organise et gère le développement de la coopération universitaire »<sup>14</sup>. Ceci constitue un élément essentiel pour favoriser la coopération dans la mesure où depuis cette période, le recteur

---

<sup>12</sup> Décret n°2012/433 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

<sup>13</sup> Entretien avec M. Salomon Valentin Um, 38 ans, Ancien chef de cellule de la cellule coopération universitaire (2013-2015), MINESUP-Yaoundé, 25 juillet 2018.

<sup>14</sup> Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités.

devient responsable de la coopération au sein de son institution universitaire. Ce qui a donné (et continue d'ailleurs) la possibilité aux institutions universitaires publiques et privées reconnues par l'état de pouvoir devenir membre de l'AUF, chose qui a été appliquée par l'Université Catholique d'Afrique Centrale qui en devient membre en 2011. L'on peut également lire dans la charte des normes universitaires applicables aux établissements d'enseignement supérieur au Cameroun que : « Chaque établissement doit pouvoir définir une politique nationale et internationale active et cohérente visant à mettre en place des accords de coopération dans les domaines de la recherche et de l'enseignement »<sup>15</sup>. De même, avec l'allègement de la procédure de souscription au réseau AUF dans ses nouveaux statuts de 2001, on assiste à la demande d'inscription massive des universités du pays au sein de l'AUF. L'on est quitté de cinq institutions universitaires membres de l'AUF entre 1999 et 2008 à vingt-cinq aujourd'hui<sup>16</sup>. La nouvelle procédure d'adhésion inclut tout centre de recherche, toute grande école qui accueille une filière et délivre un diplôme en langue française peut prétendre à la candidature. Ainsi, le dénouement de l'évolution de cette coopération entre 1991 et 2013, a consisté beaucoup plus pour l'AUF<sup>17</sup> :

- d'assurer une liaison permanente entre les universités, les instituts de formation et les réseaux de recherche afin d'être au parfum de leurs activités et pouvoir les accompagner ; cette liaison permanente se doit à grâce à l'implémentation du BAC au Cameroun en 1995 ;
- définir et mettre en œuvre avec l'ensemble des institutions universitaires du Cameroun des stratégies efficaces afin de mettre en place de nouvelles technologies pour faciliter la formation des étudiants ainsi que la

---

<sup>15</sup> MINESUP, Charte des normes universitaires applicables aux établissements d'enseignement supérieur au Cameroun, art 291, 2015.

<sup>16</sup> Entretien avec Gardrel Johanna, 32 ans, Administratrice régionale du BACGL, AUF, le 18 septembre 2018.

<sup>17</sup> Entretien avec Mme Marie Sidonie Donfack, 36 ans, Assistante de direction du Directeur au bureau régionale de l'AUF Afrique centrale, AUF, le 13 juillet 2018.

recherche pour les enseignants ; ceci s'est manifesté à travers la création des CNF en 2006;

- valoriser le potentiel universitaire du pays en le faisant connaître aux autres antennes régionales de l'AUF ; cette valorisation peut se justifier à travers la publication des travaux de recherche et la participation à des rencontres scientifiques dans l'espace francophone comme cela a été le cas avec la publication des travaux de recherche des universitaires cités plus haut ;
- divulguer et mettre à la portée des potentiels cibles (étudiants, enseignants, chercheurs) des appels d'offres par elle proposés ayant trait aux programmes de formations et aux bourses ;
- contribuer au développement de sources de financement dans les institutions universitaires privées. A ce niveau, le Cameroun doit bénéficier promptement de ce financement<sup>18</sup> dans la mesure où il fait partie intégrante des états qui paient régulièrement leur cotisation comme on a pu le constater au précédent chapitre. Dans ce sens, l'on peut remarquer une réelle implication de l'AUF au sein des projets de l'Institut Catholique d'Afrique Centrale depuis 2011.

Il était question dans ce chapitre de présenter l'évolution des rapports et de la coopération entre le Cameroun et l'AUF. Il en ressort que, même si l'entame de cette coopération s'est avérée timide entre 1982 et 1990 du fait des antécédents historiques subis par chacun de ces deux partenaires, il faut reconnaître qu'à partir de la décennie 1990, il en est tout autre chose. Constat a été fait selon lequel, l'évolution de cette coopération s'est déroulée de façon cordiale, avec absence de périodes troubles malgré un ralentissement de certaines activités de l'AUF au profit d'autres. L'on commence véritablement à

---

<sup>18</sup> Les ressources financières de l'AUF proviennent en grande partie de contributions gouvernementales versées par la France, le Canada-Québec, la Roumanie, la Communauté française de Belgique, la Suisse, le Canada-Nouveau-Brunswick, le Canada Ontario, le Cameroun et le Liban.

ressentir l'engouement des deux partenaires à vouloir parvenir à une dynamique de ses institutions universitaires surtout avec l'implantation du BACGL à Yaoundé, un fait déterminant de cette coopération qui propulse leurs relations à un autre niveau au vu des différentes activités qui sont réalisées au Cameroun. Ces activités nous intéressent davantage parce qu'elles contribuent objectivement à la perception de l'efficacité l'AUF au Cameroun ; état de chose qui fera l'objet de notre chapitre suivant.

**CHAPITRE III : L'ACTION DE L'AUF AU  
CAMEROUN ENTRE 2006 ET 2015**

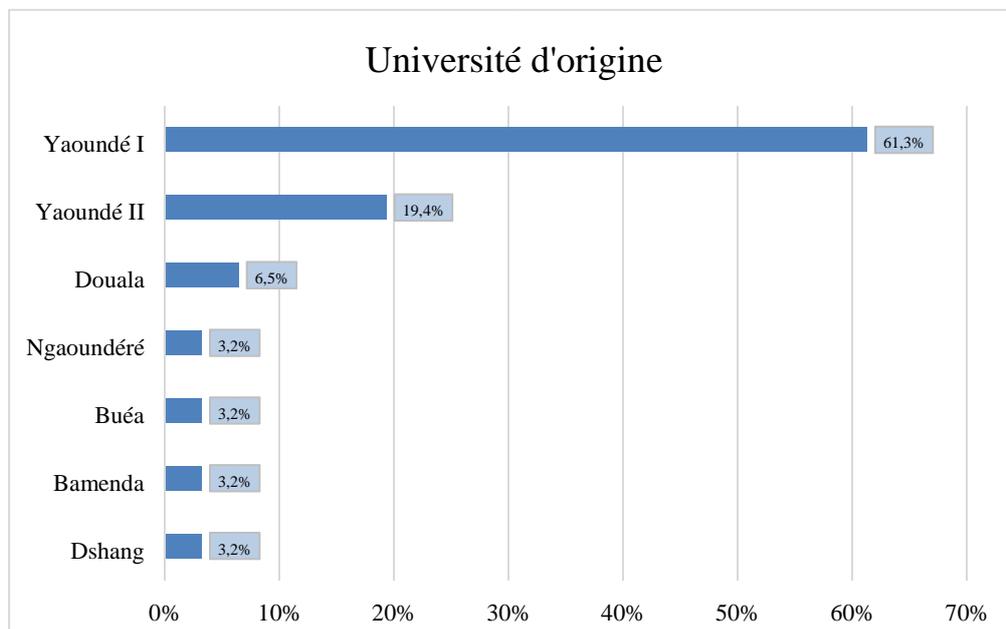
Il est question dans ce chapitre de présenter l'action de l'AUF au Cameroun. Il convient de rappeler que, même si l'entame de cette coopération a été timide dans les années 1980, l'on observe un engouement de la part des différents acteurs entre 2006 et 2015. L'action de l'AUF durant la décennie 2000 a tourné autour de quatre principaux axes stratégiques<sup>1</sup> : la gouvernance universitaire, la recherche de partenariats, la formation et la recherche. Les deux derniers axes nous serviront de moteur d'identification des actions de l'AUF au Cameroun. Nous retracerons les activités de l'AUF au Cameroun dans une première partie à travers les domaines de la formation. Dans une autre, à travers les domaines de la recherche universitaires auprès des cibles de notre étude en l'occurrence les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

## **I - LES RÉALISATIONS DE L'AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE**

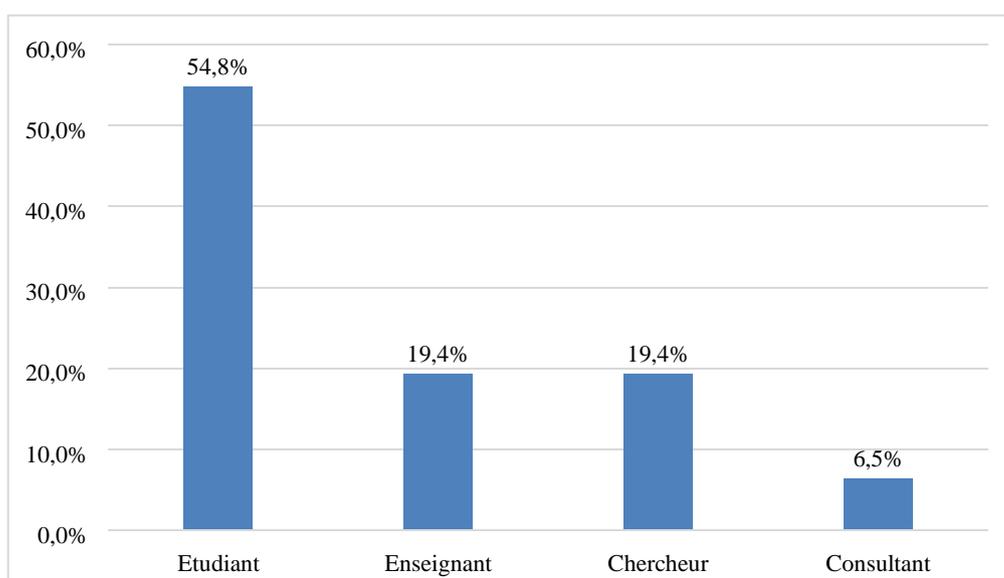
La restitution de l'action de l'AUF au Cameroun ne s'est pas seulement faite à partir d'une approche qualitative se rapportant aux documents. Nous avons également fait recours à une approche quantitative faisant référence à des données chiffrées obtenues par une enquête menée sur le terrain à travers un questionnaire. Les résultats de l'enquête seront présentés au fur et à mesure de notre étude. Le diagramme 1 présente donc les différentes cibles de notre étude. Nous avons pu mobiliser un échantillon de 62 universitaires entre 2004 et 2015 venus de diverses institutions universitaires du Cameroun (diagramme 2) et ayant bénéficié des actions de l'AUF.

---

<sup>1</sup> Nous signalons que l'identification de ces axes stratégiques se fait en fonction des années quadriennales, où il est question d'instaurer après chaque quatre ans, de nouvelles stratégies en fonction du contexte et afin d'atteindre leurs missions. Cependant, les axes stratégiques cités plus haut sont ceux sur lesquelles l'AUF a le plus tablé entre 2002 et 2014.

**Diagramme 2:** Description de la population enquêtée

Réalisé par Gansop Ouandji Doris (Données recueillies lors de notre enquête de terrain), juillet 2018.

**Diagramme 3:** Statut du répondant

Réalisé par Gansop Ouandji Doris (Données recueillies lors de notre enquête de terrain), juillet 2018.

Le pourcentage élevé des étudiants (54,8%) par rapport aux autres cibles observées au diagramme 1 se justifie par le fait qu'aux prémices de la coopération Cameroun-AUF dans les années 1980, ce sont les enseignants et les chercheurs qui ont le plus bénéficié de cette coopération. Cependant, atteindre l'enseignement supérieur n'était pas chose évidente pour les jeunes Camerounais en cette période. Mais avec la réforme de l'enseignement supérieure en 1993<sup>2</sup>, on assiste à la décentralisation de ce système d'enseignement, ce qui offre l'opportunité aux étudiants d'y accéder massivement. Il survient aussi la création d'autres universités; d'où l'augmentation des étudiants durant la décennie 2000 au sein des universités. Ceci explique pourquoi la plupart des cibles rencontrées durant notre enquête furent des étudiants. Par contre, nous avons eu les difficultés à rencontrer les enseignants car quelques-uns sont à l'étranger, d'autres encore occupent des postes de responsabilités hors de la ville de Yaoundé.

La présentation des réalisations de l'AUF dans le domaine de la formation ne se fera pas par un simple listing de ses actions dans la mesure où n'importe qui pourrait le faire. Nous le ferons ici avec les résultats de notre enquête ainsi qu'une analyse historique et chronologique des réalisations de l'AUF. Pour ce faire, nous distinguerons les principaux domaines de formation mis à la disposition de nos cibles notamment les étudiants, les enseignants et les chercheurs ainsi que les activités qui concourent à la formation de ces derniers .

### **A- Les principaux types de formation de l'AUF mis à la disposition des étudiants, chercheurs et enseignants**

Il est important de signaler qu'en tant qu'institution internationale d'une part et association d'université d'autre part, l'AUF ne dispense pas au sein de ses locaux des formations à plein temps<sup>3</sup>. Elle agit en effet comme un intermédiaire

---

<sup>2</sup> Décret 027/93 portant réforme de l'enseignement supérieur au Cameroun.

<sup>3</sup> Entretien avec Johanna Gardrel, 32 ans, Administratrice régionale BACGL, AUF Yaoundé, 17 septembre 2018.

entre les institutions universitaires qui forment les bénéficiaires des formations. Raison pour laquelle figure en lieu et place parmi ses axes stratégiques, la recherche des partenaires pour les formations. Aussi, en tant qu'intermédiaire, elle se rassure que la formation se déroule dans de bonnes conditions. Ces dernières pour la plupart du temps ont un rapport avec le contexte d'éducation du pays de la même façon qu'elles ont un caractère professionnalisant.

### **1 - Les formations ayant trait au contexte camerounais**

Les formations dispensées par les universités partenaires de l'AUF ont pour la plupart du temps tenu compte du contexte camerounais. Si avant 2006, les formations dispensées étaient encore ancrées dans les approches coloniales, s'appesantissant sur les domaines tels que l'administration, l'apprentissage de la langue française, le droit, la littérature ; il n'en est pas de même pour les années qui ont suivi car à partir de 2006, le contexte universitaire fait état de ce que le Cameroun commence à entrer dans une logique de modification voire d'internationalisation de son système de gouvernance universitaire, voulant implémenter le système LMD au sein de ses universités. Ce système avait et continu d'avoir une portée intéressante pour les universitaires dans la mesure où il donnait la possibilité à la communauté universitaire d'accéder et maintenir une formation continue dans tout l'espace Francophone et faire des recherches annexes.

### **2 - Les formations pratiques et professionnalisantes**

Une fois qu'il eût été attesté que les universités camerounaises appliquaient véritablement le système LMD à partir de 2008, l'on va observer un nombre remarquable de formations octroyées par les universités partenaires, sous l'égide de l'AUF. Des formations ayant trait aux filières retrouvées dans les universités du pays, allant des facultés des lettres et sciences humaines, des facultés de sciences physiques, aux filières de relations internationales, d'économie, de droit, de médecine, d'agriculture. A ce niveau, l'AUF a

également contribué à partager dans l'espace Francophone, les différentes formations administrées par les institutions universitaires du pays. Ceci a contribué à donner une meilleure visibilité des offres de formation au Cameroun sur l'espace francophone. A titre d'illustration, nous pouvons convoquer les formations sémi-présentielles faites à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publique (ENSTP), alors institut universitaire membre de l'AUF dans les années 2010. Il était question ici de propager dans l'espace Francophone toutes les formations effectuées à l'ENSTP. Nous pouvons également prendre pour exemple la mise en œuvre de deux formations à distance en décembre 2015 dispensés à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), établissement membre également de l'AUF, des Masters en télécommunications et en sécurité des systèmes d'information et de la communication<sup>4</sup>.

A partir de 2010, l'éducation nationale initie de revisiter ses programmes en contexte universitaire afin de s'inscrire dans une logique de professionnalisation des enseignements. Cet état de chose a donné l'opportunité à toutes les structures responsables de l'éducation d'appliquer cette nouvelle logique en mettant l'individu au centre de son apprentissage, afin que les étudiants aient des compétences pratiques leur permettant de créer des emplois ou d'accéder directement au marché de l'emploi. De connivence avec l'AUF, la plupart des formations mises à la disposition des universitaires obéissaient à cette logique de professionnalisation. Toujours en 2010, plus de 56 formations sont proposées dans les domaines suivants : droit, économie et gestion, environnement et développement durable, médecine et santé publique, sciences de l'ingénierie, sciences humaines les nouvelles techniques médicales, éducation et formation, la finance et la comptabilité sans oublier l'insertion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les

---

<sup>4</sup> Entretien avec M. Henri Nkoto, 36 ans, Chef Cellule de la coopération universitaire au MINESUP, MINESUP-Yaoundé, le 10 septembre 2018.

programmes de formation, des formations en ingénierie informatique également en ingénierie pédagogique. Ces formations ont été dispensées dans plusieurs universités partenaires et membres de l'AUF dont les plus manifestes se trouvent en Belgique, au Burkina Faso, au Canada-Québec, en Egypte, en France, au Liban, à Madagascar, au Maroc, au Sénégal, en Suisse, en Tunisie et au Vietnam.

Par ailleurs, l'insertion des TIC dans les programmes de formation de l'AUF a favorisé l'installation des programmes de Formations Ouvertes à Distance (FOAD).

## **B - Les catégories de formations octroyées aux universitaires de l'AUF**

Les étudiants, les enseignants et les chercheurs de l'AUF bénéficiaires d'une formation offerte par l'AUF peuvent être formés de selon deux processus à savoir : les formations via l'octroi des bourses de mobilité ou les formations à distances.

### **1 - Les formations via l'octroi des bourses de mobilité**

L'on peut se souvenir qu'à la deuxième période d'entame de la coopération Cameroun-AUF en 1991, c'était cette activité qui battait son plein dans cette coopération jusqu'en 2006 lorsque les CNF et les FOAD font leur entrés au sein des institutions universitaires membres de l'AUF. Toutefois, à partir de 2006, les bourses ont continué à être octroyées aux universitaires mais à faible intensité soutenue par une sélection rude des individus postulants. L'avènement des CNF n'est pas la seule explication à cette diminution de bourses octroyées. Il y'a aussi le comportement indigne de certains boursiers camerounais, qui une fois après leur formation, refusent délibérément de prendre le chemin de retour et préfèrent rester dans l'état d'accueil pour multiples motifs

dont la recherche du travail est le plus récurrent<sup>5</sup>. Cette attitude péjorative a suscité une perte de confiance envers les universitaires camerounais au sujet de l'octroi des bourses, d'où la rigidité avec laquelle ces bourses leur sont désormais octroyées. Il en est ressorti une diminution des bourses de formation et de recherche au profit des formations sur place par le biais des FOAD.

Cependant, les bourses offertes par l'AUF sont légion et sont taxées de bourses de mobilité. Les bourses de mobilité ont permis aux universitaires camerounais de poursuivre une partie de leur formation et de leur recherche dans d'autres universités de l'espace Francophone. Il faut également signaler que bénéficier de ces bourses est synonyme d'acquittement total des frais de formation. Notre enquête nous a permis de rencontrer des étudiants venus de plusieurs universités camerounaises membres de l'AUF qui ont eu le privilège d'obtenir une bourse. L'exemple pris précédemment de l'étudiant de l'université de Dschang mis à part, nous pouvons également mentionner le cas d'un étudiant à titre libre qui a reçu une bourse pour une FOAD en 2013, dans le domaine des Sciences de l'Éducation à l'université de Rouen en France. De même, durant l'année académique 2011-2012, six bourses de mobilité ont été offertes aux chercheurs de l'université de Yaoundé I<sup>6</sup> dans divers domaines tel que présenté par le tableau ci-dessous<sup>7</sup>.

Ainsi, les cas d'octroi des bourses aux étudiants camerounais ont été légion à partir de 1991 et plus encore entre 2000 et 2006. Tout de même, avec l'intensification des TIC, elles ont perdu de leur volume ; heureusement comblé par les formations distance.

---

<sup>5</sup> Entretien avec le Dr Mbang Kingue, enseignant chercheur au Département d'histoire de l'UYI, département de l'UYI le 05 octobre 2017.

<sup>6</sup> Entretien avec François Same, 32 ans, Consultant à l'UNESCO, AUF-Yaoundé, le 09 septembre 2018.

<sup>7</sup> Voir en annexe, p. 99.

## **2 - Les offres de Formation Ouvertes et à Distance (FOAD)**

Les FOARD sont un procédé de diffusion des formations aux universitaires. Elles offrent des formations diplômantes pour des publics géographiquement dispersés dans l'espace Francophone. A part l'octroi des bourses, les FOAD ont été le moyen le plus utilisé par l'AUF pour permettre à ses universités partenaires de dispenser le maximum de formations. Comment les institutions universitaires camerounaises ont-elles bénéficié de ce programme ? Il nous apparaît que c'est grâce à l'installation des Campus Numériques Francophones (CNF) au sein de certaines universités camerounaises membres de l'AUF. En effet, les CNF promeuvent l'insertion des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation. C'est à travers ces CNF que l'on va assister à une recrudescence des formations à distance en 2013. Les étudiants et les chercheurs Camerounais ont fait recours à ce type d'apprentissage en ligne afin de compléter leur formation ou d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est un programme qui a complètement élargi le champ de la formation. L'AUF met ces formations en ligne et à la disposition des individus qui n'ont pas pu recevoir des bourses de mobilité. Cette action de l'AUF a vraisemblablement simplifié la demande de formation des universitaires Camerounais.

**Photo 3:** Session de formation organisée par l'AUF au CNF de Yaoundé



**Source :** Réalisée par Gansop Ouandji Doris, juin 2019.

Les FOAD ont favorisé de façon significative la mise en ligne des contenus pédagogiques. Le bien-fondé de ce type de formation mises en place par l'AUF au Cameroun est qu'elle offre plusieurs centaines d'allocations d'études couvrant une importante partie des frais de formation et d'inscription. Dans la continuité de notre enquête initiale, le tableau 1 ci-dessous ne mentionne en aucun cas le paiement de frais pour accéder à ces formations parmi les autres activités de l'AUF. Par contre, les résultats de cette partie de l'enquête montrent plutôt le paiement d'une caution pour avoir accès à d'autres services.

**Tableau 1:** Modalités d'abonnement aux programmes de l'AUF

	Réponse	Fréquence	Pourcentage
OUI	BIBLIOTHEQUE	8	12,9%
	CONCOURS	4	6,5%
	CONNEXION INTERNET	2	3,2%
	FORMATION ACADEMIQUE	4	6,5%
	FORMATION EN LIGNE	2	3,2%
	ONGOLA FABLAB	4	6,5%
NON		40	64,5%
	Total	62	100,0%

Réalisé par Gansop Ouandji Doris (Données recueillies lors de notre enquête de terrain)

A travers cet échantillon où ne figure pas le paiement des frais pour accéder aux FOAD, l'on peut partager le souci qui est celui de l'AUF de vouloir former un maximum d'universitaires camerounais. Cette autre action de l'AUF a permis à plus de 11000 étudiants camerounais entre 2011 et 2015 d'obtenir un diplôme<sup>8</sup> (Licence, Master) auprès d'une université membre de l'AUF. A la fin de ces formations, un diplôme reconnu sur la scène internationale est délivré. Entre 2006 et 2015, constat a été fait de ce que l'AUF s'est donné des moyens efficaces de former le maximum d'universitaires. Qu'en est-il du domaine de la recherche ?

## **II - LES RÉALISATIONS DE L'AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE**

À part les domaines de formation, l'AUF s'est également lancé dans le domaine de la recherche universitaire mais en second plan. Lorsqu'elle se lance dans ce domaine à partir de 2003, elle y apporte sa participation en termes d'appui et de renforcement à la recherche. Cet appui pouvant être d'ordre logistique, financier ou technique à travers la publication des travaux de recherche. Nous présenterons cet appui en distinguant les recherches à vocation

---

<sup>8</sup> <https://www.auf.org>, consulté le 11 novembre 2018.

théorique, des recherches techniques pratiques mises à la disposition des étudiants camerounais.

### **A - Les activités de l'AUF dans le domaine de la recherche scientifique**

Les recherches à vocation théoriques sont celles qui ont trait aux études théoriques portant sur le développement de concept dans le domaine de la littérature, du droit ou des sciences humaines. Dans la même logique que les formations, les recherches effectuées par les chercheurs, étudiants et même enseignants camerounais tenaient également compte du contexte. De ce fait, entre 2000 et 2006, le type de recherche engagée par les bénéficiaires tournait autour de la mise en place d'un doctorat en science de l'éducation<sup>9</sup>. Celui-ci vise la formation des formateurs des professionnels compétents en éducation. Ce projet qui implique la faculté des sciences de l'éducation de l'université de Yaoundé I a pour objectif de contribuer à l'internationalisation du système de formation doctorale de ladite faculté.

### **B - Les activités de l'AUF dans le domaine de la recherche technique**

Nous parlons de recherches à vocation technique parce qu'elles ont participé au développement ou à l'évolution d'une activité bien précise. Du fait de l'implication de l'AUF dans le domaine de la recherche au Cameroun, on a pu palier à un certain nombre de difficultés. A ce niveau, l'AUF a facilité la réalisation des projets de recherche présentés par les chercheurs camerounais. Entre 2000 et 2015, le soutien de l'AUF s'est fait ressentir sur les projets suivants :

- l'appui au domaine de l'environnement en partenariat avec le Crésa Forêts bois de Yaoundé en 2003. Notons qu'avec l'appui de l'AUF, l'on assiste à la mise en place d'un cyberspace équipé de huit postes de travail connectés à Internet et fonctionnels a été effective pour contribuer à

---

<sup>9</sup> Archives de l'UYI, DAAC, AUF, *Lettre portant sur le projet de coopération relatif au doctorat réseau en sciences de l'Education*, BACGL, août 2015.

l'amélioration des conditions de travail des stagiaires et des enseignants du Cresa afin d'accélérer la recherche dans ce domaine ;

- dans le domaine des sciences appliquées. En août 2003 à Yaoundé, le BACGL a organisé un séminaire concernant le projet de recherche sur « Mathématiques et malaria », qui a réuni des participants camerounais de divers ordres : mathématiciens, biologistes, médecins épidémiologistes ; ressortissants à des universités des pays tels que : le Congo, le Gabon, le Tchad, l'Allemagne, le Cameroun.

L'AUF a également soutenu la recherche des universitaires camerounaises à travers l'organisation et la participation aux séminaires scientifiques internationaux par l'envoi des étudiants camerounais de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC)<sup>10</sup>. Également dans cette même institution universitaire, l'on peut constater à suffisance l'appui à des actions de recherche prioritaires, de même que des initiatives visant à aider les jeunes chercheurs dans plusieurs domaines.

L'appui à la recherche a été également réalisé à travers les FOAD à l'Université de Yaoundé I. Ceci concernait l'accord signé en 2007 pour le développement du numérique éducatif dans les pays francophones. De ce fait, un master professionnel en sémiotique et stratégies conduite par le chef de Département des Sciences du Langage a été mis en place<sup>11</sup>.

Par ailleurs, en dehors des réalisations de l'AUF dans le domaine de la formation et de la recherche, d'autres actions ont été menées par cette agence au Cameroun.

---

<sup>10</sup> Conseil scientifique de l'UCAC, « Rapport scientifique du 31 mai 2004 adressé à l'AUF », Yaoundé, 2004.

<sup>11</sup> Archives de l'UYI, Direction des affaires académiques et de la coopération universitaire.

## **C - Les autres réalisations de l'AUF au Cameroun**

Entre 2006 et 2015, il est à noter que les grands domaines d'intervention de l'AUF au Cameroun ont également porté sur d'autres services nés de l'installation des CNF au sein des institutions universitaires membres de l'AUF.

Le CNF est un espace de partage créé par l'AUF en 199. Il s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication les plus avancées pour dispenser des formations à travers l'espace francophone. L'AUF instaure les CNF au Cameroun à partir des années 2000, soit 11 ans après leur création. Ce décalage s'explique par le fait qu'en cette période de 2000, l'accès à internet n'était pas encore évidente comme aujourd'hui. Pour réduire les difficultés de déplacement des étudiants, enseignants et chercheurs qui ne sont pas dans une université qui en possède, elle commence à les installer dans certaines universités membres de l'AUF à l'instar de l'Université de Yaoundé I en 2007, l'Université de Ngaoundéré en 2008<sup>12</sup>, l'Université de Yaoundé II en 2010 ou encore l'Université des Montagnes et l'Institut Universitaire Catholique Saint-Jérôme de Douala en 2015, pour ne citer que celles-ci. A part les FOAD dispensées sous l'égide des CNF, d'autres services intéressants ont vu le jour, notamment :

### **1 - L'accès à internet et à la bibliothèque à temps plein**

L'accès à internet a été le premier service offert par les CNF. C'est avec le développement des TIC qu'on est parvenu au FOAD. Toutefois, ce service reste non négligeable comme on peut le constater sur le diagramme 3 ci-dessous, où internet apparaît comme la deuxième activité qui a intéressé la communauté universitaire entre 2008 et 2015). A titre d'illustration, à travers le témoignage du Pr. César Kapseu, l'on comprend véritablement l'importance des CNF au

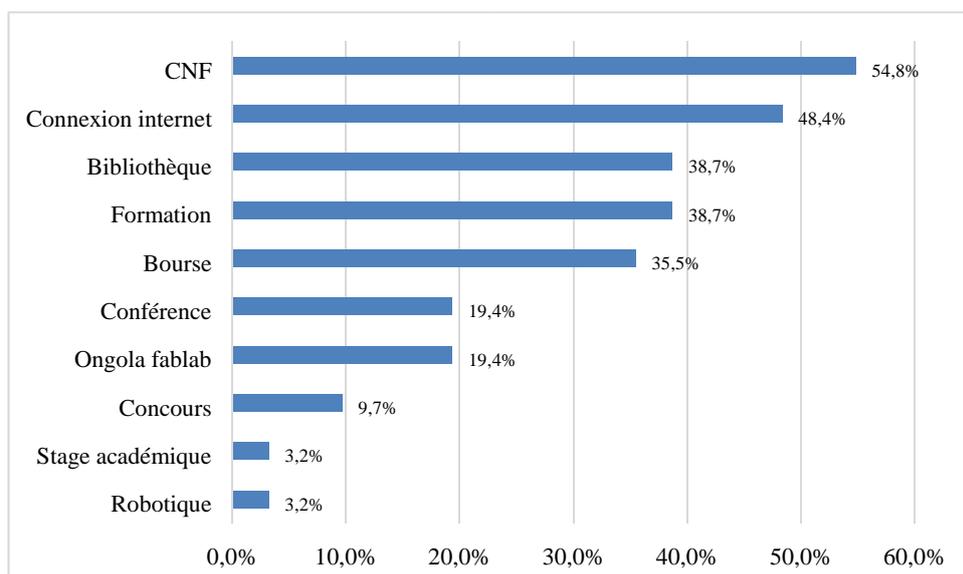
---

<sup>12</sup> En annexe, la convention d'hébergement entre l'université de Ngaoundéré et l'AUF pour le développement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement supérieure et la recherche à travers la mise en œuvre d'un campus numérique francophone.

Cameroun, dans la mesure où ce chercheur à l'université de Ngaoundéré, se voyait dans l'obligation de faire le déplacement pour aller surfer au CNF de Yaoundé et ceci entre 2004 et 2005. Nous pouvons donc convenir à partir de cette enquête menée que l'accès à internet a été un volet très prisé par les étudiants camerounais. Ceci donne également l'opportunité d'avoir selon les modalités existantes et y afférentes un équipement de visioconférence pour les cours, ou les soutenances (mémoires/thèses) et les réunions à distance.

En outre, nous avons la création d'une bibliothèque au sein de l'AUF. Une fois inscrits, l'universitaire a la possibilité d'accéder à la grande bibliothèque virtuelle de l'AUF dans laquelle faire des recherches documentaires, consultés les revues électroniques (espace qui contient les différentes publications scientifiques en ligne, ouvrages des chercheurs de l'espace francophone) devient possible.

**Diagramme 4:** Description des activités d'attraction à l'AUF



Réalisé par Gansop Ouandji Doris (Données recueillies lors de notre enquête de terrain), juillet 2018.

Ce diagramme réalisé auprès de notre échantillon de départ fait état des activités sollicitées par la population cible par ordre croissant de préférence. Bien que le programme de bourse fût le premier parmi les activités de l'AUF à

être implémenté au Cameroun, il a été supplanté par les CNF et les programmes de formation. Dans cette mesure, cette modification s'explique non seulement par le développement des TIC au Cameroun à partir de 2006, mais aussi par l'argument du comportement questionnable de certains camerounais ayant obtenu une bourse de mobilité. En outre, ce programme est devenu difficile d'accès et moins sollicité par les étudiants dans la mesure où l'intérêt de ces derniers se portaient désormais sur les FOAD dispensés au sein des CNF et bien plus facile d'accès.

## **2 - La labellisation des universités et des enseignants**

La labellisation des universités et des enseignants peut s'entrevoir à travers la création d'un répertoire des enseignants et chercheurs de l'espace Francophone, que l'on peut consulter dans les archives de la cellule de la coopération de l'UYI depuis 1995. Ces chercheurs ont aussi pu bénéficier de la publication de leurs travaux de recherche ou encore des ouvrages. De même, ces derniers étaient sollicités pour une dispensation des formations ou des enseignements, c'est le cas de M. Douandji Aurelien qui a l'opportunité de dispenser une formation au Maroc en 2013, portant sur la protection de l'environnement<sup>13</sup>.

## **3 - Les concours scientifiques**

L'AUF organise des concours scientifiques afin de relever et valoriser les compétences des universitaires camerounais. L'on peut citer par exemple le concours dénommé « Ma thèse en 180 secondes ». En effet, ce concours est créé par le Québec en 2012 et partenaire avec l'AUF. Il lance aux doctorants le défi de présenter l'objet de leurs années de recherche en trois minutes. Il existe une finale nationale pour toutes les institutions universitaires camerounaise membres de l'AUF et une finale internationale. Le Cameroun a participé à la deuxième

---

<sup>13</sup> Entretien avec Aurelien Douandji, 35 ans, Ancien formateur pour l'AUF , à l'UYI, le 8 juillet 2018.

édition à Paris, en octobre 2015. La prise en charge des participants a été assurée dans sa totalité par l'AUF<sup>14</sup>. Cet état de chose a donc contribué à une meilleure visibilité et au rayonnement des institutions universitaires des pays impliqués dans ce concours.

**Photo 4:** Lauréats du concours « Ma thèse en 180 seconde », qui ont représenté le Cameroun à la finale internationale, 2015.



**Source :** <https://www.auf.org>, consulté le 28 novembre 2018.

Il était question dans ce troisième chapitre d'identifier l'action de l'AUF au Cameroun, particulièrement entre 2006 et 2015. Vu les réalisations de l'AUF, notamment dans le domaine de la formation et de la recherche, domaines sur lesquels nous avons choisi de nous attarder en raison du choix de la population définie au départ en occurrence les étudiants, les enseignants et les chercheurs, potentiels bénéficiaires de cette coopération. Au sortir d'une analyse minutieuse, il ressort en termes de réalisation que l'AUF s'est davantage manifestée dans les domaines de la recherche et de la formation mais également sur d'autres services

---

<sup>14</sup> Archives de l'UYI, DAAC, AUF, *Lettre d'invitation à la participation au concours « Ma thèse en 180 secondes »*, BACGL, mai 2015.

qui ont vu le jour grâce aux CNF. Cependant, ce bilan aux allures admirables n'exclut en rien d'élaborer un bilan général de l'action de l'AUF afin de faire ressortir les difficultés rencontrées par ces deux acteurs durant cette coopération.

**CHAPITRE IV : BILAN DE LA COOPÉRATION  
CAMEROUN - AUF**

Dès l'entame de ce travail de recherche, nous avons porté un regard critique sur la coopération universitaire entre le Cameroun et l'AUF. Si à ce niveau de notre travail, nous sommes au parfum de ce que l'AUF a réalisé comme activité au sein de nos institutions universitaires, il convient dans ce chapitre de présenter un bilan général de cette coopération depuis ses premiers pas jusqu'en 2015. Ce bilan intervient en quelque sorte comme une vue synoptique des contours de cette coopération. De ce fait, nous nous attèlerons dans ce chapitre à présenter d'une part le caractère manifeste de la coopération de l'AUF avec le Cameroun sans toutefois oublier d'identifier d'autre part quelques zones d'ombres qui ont contribué à ralentir l'action de l'AUF au Cameroun depuis son amorce jusqu'en 2015.

## **I - LE CARACTÈRE MANIFESTE DE LA COOPÉRATION DU CAMEROUN AVEC L'AUF**

Un État signataire d'un traité est conscient des raisons qui le poussent à le signer dans un contexte international marqué par la recherche des intérêts<sup>1</sup>. Pour ce qui est du Cameroun et de sa coopération avec l'AUF, nous ne parlerons pas d'intérêts mais beaucoup plus d'avantages tirés par nos institutions universitaires. Cette partie répond à la question : que retient-on de la coopération du Cameroun avec l'AUF ? De manière globale, cette coopération s'est manifestée à plus d'un titre pour les deux parties. Nous faisons ressortir le caractère pratique de cette coopération du côté camerounais d'une part et d'autre part du côté de l'AUF.

---

<sup>1</sup>Jean-Jacques Roche, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 4<sup>e</sup> édition, 2001, p 58.

## **A- Le Cameroun : un acteur privilégié dans la coopération avec l'AUF de 1991 à 2015**

De nombreux faits historiques ainsi que des entretiens avec les principaux acteurs de la coopération Cameroun-AUF nous ont permis de comprendre que le Cameroun occupe une place spéciale parmi les autres Etats de la région Afrique Centrale et des Grands Lacs dans la coopération universitaire avec l'AUF. Afin que nul n'en ignore, il est important de savoir ce que notre Etat a pu tirer dans cette coopération. Ainsi, la manifestation de cette coopération peut s'entrevoir à travers des faits concrets et politiques.

### **1 - Le caractère pragmatique et concret de la coopération du Cameroun avec l'AUF**

S'il est une chose de retenir de la coopération du Cameroun avec l'AUF c'est que celle-ci a été entre 1991 et 2015 une coopération pragmatique. Parmi les éléments matériels et concrets qui permettent de témoigner de cette affirmation, figure le choix pour l'AUF d'implanter sa direction régionale à Yaoundé en 1995. En effet, c'est au Cameroun qu'a été donné le privilège d'abriter la direction régionale du Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs (BACGL) regroupant 79<sup>2</sup> institutions universitaires en 2015. Cet état de choses fait obligation aux institutions universitaires des Etats de la dite région à se référer au Cameroun pour l'ensemble des activités et des projets qu'ils voudront mettre en œuvre. Par ailleurs, nous verrons que les différentes cibles de cette coopération que sont les étudiants, les enseignants et chercheurs ont largement bénéficié de la présence du BACGL au Cameroun du fait de sa proximité géographique ; ce qui leur a permis d'engager voire d'accélérer leurs travaux de recherche et d'avoir la documentation nécessaire et même rencontrer des experts dans des domaines précis. Ceci s'illustre avec le grand nombre d'étudiants, pour la plupart camerounais et que l'on retrouve dans les locaux de l'AUF nourris du

---

<sup>2</sup> <https://www.auf.org>, consulté le 11 novembre 2018.

souhait de bénéficier de la documentation physique et virtuelle (par accès à internet) ou des formations à distance. C'est le cas du jeune étudiant de l'université de Dschang qui, grâce à ses visites récurrentes à l'AUF, a pu bénéficier d'une formation en Ingénierie informatique à l'université Gaston Berger au Sénégal. Formation qu'il a obtenue en octobre 2013<sup>3</sup>.

Toujours sur le plan matériel et pragmatique, le Cameroun a bénéficié des programmes mis en place par l'AUF ainsi que de leur réalisation. C'est le cas de l'implantation de l'Institut Francophone pour la Gouvernance Universitaire (IFGU) implanté depuis 2015 au sein de l'Université de Yaoundé I (UYI). Sans oublier les campus numériques francophones (CNF) que l'on retrouve déjà dans plusieurs institutions universitaires au Cameroun et membre de l'AUF.

## **2 - La contribution diplomatique et politique de cette coopération**

La mise en place du BACGL au Cameroun depuis 1995 a contribué au rayonnement diplomatique du pays sur la scène internationale. Etant entendu que ce dernier est resté à l'écart de la coopération culturelle à l'aube de son statut d'Etat fédéré en 1961, cette implantation est considérée comme une occasion de faire valoir les potentialités de ses institutions universitaires.

Par ailleurs, d'un point de vue politique, lorsqu'on observe les ressortissants camerounais placés aux postes de responsabilité au sein de l'AUF, il est fort aisé de comprendre que c'est encore le Cameroun qui est mis au-devant de scène. Le personnel du BACGL est assez révélateur du fait de la prépondérance des nationalités camerounaises au sein de son personnel. A l'observation, ce personnel est constitué davantage de Camerounais en commençant par l'ancien Directeur de ce bureau régional, le Pr Alain Ondo qui

---

<sup>3</sup> Entretien avec Patrick Kana, 28 ans, étudiant en Ingénierie informatique au Sénégal, BACGL, 28 juillet 2018.

a été à la tête du BACGL pendant 10 ans (2010-2018)<sup>4</sup>. D'autres Camerounais ont occupé des postes administratifs au sein de l'AUF. C'est le cas du Pr César Kapseu, chercheur à l'université de Ngaoundéré. Il a fait partie des membres de la Commission Nationale d'experts de l'AUF de 2000 à 2005<sup>5</sup>. D'autres, tels que le Pr Pierre Francois Djocgoué, Coordonnateur régional des projets au sein du BACGL depuis 2011.

### **A- Le caractère privilégié du Cameroun auprès de l'AUF**

A partir de la signature d'un traité et plus tard sa ratification, les différentes clauses de l'accord doivent s'appliquer au sein des Etats partis au traité. Cela explique la mise en œuvre des différentes activités de l'AUF au Cameroun. L'on comprend aisément qu'étant donné que le Cameroun a signé un accord de coopération avec l'AUF, il est en droit d'attendre des retombées de ce dernier. Il en est de même pour les autres Etats de la région Afrique Centrale et des Grands Lacs, dans la mesure où l'AUF a mis à la disposition du Cameroun et des autres Etats de la région les formations, les projets et les programmes qu'elle a jugé nécessaires pour les universités du pays. Cependant, comment comprendre que le Cameroun bénéficie d'un certain nombre de privilèges tant matériels, diplomatiques et politiques ? Le Cameroun a occupé une place privilégiée auprès de l'AUF tout au long de cette coopération. Nous avons identifié quelques éléments de réponse en plaçant en première ligne le fait que le Cameroun s'acquitte régulièrement de ses cotisations auprès de l'AUF. En plus, l'environnement universitaire est propice à la mise en place de nouvelle technologie et enfin le Cameroun regorge une ressource humaine de qualité.

---

<sup>4</sup> Entretien avec Mme Sidonie Donfack, 37 ans, Assistante au Directeur du BACGL, le 13 juillet 2018 à l'AUF.

<sup>5</sup> BACGL, Actes du 20<sup>ème</sup> anniversaire du BACGL, Octobre 2015, p 54.

## **B - La contribution financière régulière du Cameroun au sein de l'AUF**

Le Cameroun est un Etat qui s'acquitte régulièrement de ses cotisations dans les organisations internationales dont il est membre<sup>6</sup>. Ce comportement est inchangé depuis son accession en qualité de membre au sein de la Francophonie institutionnelle en 1991. Toutefois, l'équivoque qu'il faut lever est celui de comprendre que chaque institution universitaire camerounaise membre de l'AUF contribue à ses cotisations auprès de l'AUF<sup>7</sup>. C'est cet apport financier qui permet à l'organisation de réaliser ses activités au sein des universités membres de l'AUF. A l'analyse de l'état financier des contributions de ses universités, le chef de cellule de la coopération du MINESUP, responsable de la coopération avec l'AUF nous a fait comprendre que : « Depuis 1991, le Cameroun contribue régulièrement au sein de l'AUF et d'ailleurs, notre Etat est à jour concernant sa cotisation de 2018 »<sup>8</sup>. En plus de cela, la Chef service de coopération avec l'OIF du MINREX nous a tenu le même discours : « Le Cameroun est suffisamment à jour de ses cotisations au sein de l'AUF »<sup>9</sup>. Cette implication du Cameroun montre qu'il contribue au bon fonctionnement de cette agence. Il est donc de bon ton pour l'AUF d'impliquer également les universités du pays membre de l'AUF aux programmes mis en place par l'organisation.

---

<sup>6</sup> Fozein Kwanke, « La politique étrangère du Cameroun », cours dispensé à l'IRIC, Master I, 2013.

<sup>7</sup> Entretien avec Johanna Gardrel, 34 ans, Administratrice régionale du BACGL, AUF, le 18 septembre 2018.

<sup>8</sup> Entretien avec M. Henri Nkoto, 36 ans, Chef Cellule de la coopération universitaire au MINESUP, MINESUP-Yaoundé, le 10 septembre 2018.

<sup>9</sup> Entretien avec Mme Odile Henriette Metso Eyebe, 36 ans, Secrétaire des affaires étrangères, chef service de la coopération technique avec l'OIF, MINREX, le 02 mai 2018.

## **1 - Un environnement universitaire favorable à l'implantation de nouvelles technologies**

Il faut comprendre ici que le système universitaire camerounais est assez dense et diversifié. Dense du fait de l'application du système LMD au Cameroun depuis 2006<sup>10</sup>, ce qui facilite l'AUF dans l'implémentation de ses programmes. Diversifié du fait de la pléthore de domaines d'études en présence au Cameroun, touchant plusieurs secteurs d'activités. Avec la mise en place des CNF depuis 2006 au Cameroun, l'AUF ainsi que le gouvernement camerounais encouragent les formations ayant trait aux nouvelles technologies (ingénierie informatique).

## **2 - Une ressource humaine abondante et qualifiée**

Le Cameroun possède une ressource humaine assez abondante et bien formée. Ce qui explique davantage la recrudescence de Camerounais aux postes stratégiques et techniques au sein de l'AUF. En effet, à l'analyse les backgrounds des Camerounais qui occupent des postes de responsabilité dans ces institutions et même dans les institutions annexes de l'AUF tel que l'IFGU l'on voit apparaître une expérience professionnelle dense. Cela favorise encore plus la préférence de l'AUF dans cette coopération vu qu'elle bénéficie de l'expertise camerounaise. En plus, lorsque l'on analyse de prêt le type d'étudiant qui postule aux offres de formation de l'AUF, dans la région Afrique Centrale et des Grand Lacs, les étudiants camerounais se placent toujours en tête de liste<sup>11</sup>. Ce qui montre le dynamisme et le background des étudiants camerounais et permet par ricochet à l'AUF d'effectuer ses activités au Cameroun sans ambages. L'on retrouve également des Camerounais recrutés par l'AUF en tant

---

<sup>10</sup> Hilaire De Prince Pokam, « Enseignement supérieur et coopération internationale », *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, in CODESRIA, 2016, p 256.

<sup>11</sup> Entretien avec Johanna Gardrel, 34 ans, Administratrice régionale AUF, BACGL, 17 septembre 2018.

que formateur au Cameroun et même en Afrique. C'est le cas de Douandji Aurelien, qui a exercé comme formateur pour l'AUF au Maroc plus précisément à l'université de Casablanca entre 2013 et 2015.<sup>12</sup>

Ainsi, l'on retient du bilan global de la coopération du Cameroun avec l'AUF des actions bien plus pragmatiques que théoriques. Cependant, cela n'a pas empêché que l'on identifie quelques zones d'ombres qui ont contribué à ralentir les missions de cette coopération.

## **II - LES ZONES D'OMBRE DE LA COOPÉRATION CAMEROUNAUF**

Parler de zones d'ombre ici revient à présenter les éléments défailants qui caractérisent la coopération Cameroun-AUF. Ces éléments ne sont peut-être pas reconnus officiellement par ces deux acteurs, mais ont assurément constitué un frein à la conduite de la coopération et qu'il serait difficile de passer sous silence. De même, chaque partie doit reconnaître sa part de responsabilités dans le ralentissement de la coopération. Ainsi, au sortir de l'analyse des zones d'ombres de la coopération Cameroun-AUF, une cohésion insuffisante de l'action de la partie camerounaise ainsi qu'une implication parfois relative de l'AUF dans la coopération avec le Cameroun sont à relever.

### **A - Une cohésion insuffisante de l'action de la partie camerounaise**

Le Cameroun dans sa coopération avec l'AUF éprouve certaines difficultés à faire valoir ses actions de façon unanime. Nous avons relevé quelques écueils en l'occurrence le manque de synergie d'actions entre les universités et le MINESUP, couplé d'une absence de politique de suivi des apprenants après leur formation par l'AUF.

---

<sup>12</sup> Entretien avec Aurelien Douandji, 35 ans, Ancien formateur pour l'AUF, à l'UYI, le 8 juillet 2018.

## **1 - Le manque de synergie d'action entre les institutions universitaires et le MINESUP**

Lorsqu'une institution universitaire décide de nouer un partenariat avec l'AUF, cette procédure doit être déclenchée par son ministère de tutelle qui dans le cas d'espèce est le MINESUP. Or l'on n'a pas très souvent observé cette procédure depuis 1991. Au contraire, ce sont les institutions universitaires qui prennent l'initiative par elles-mêmes. Ceci déclenche un vice de procédure surtout lorsque l'on sait que seul les États sont les sujets de droit international<sup>13</sup>. En effet, le MINESUP crée un cadre de coopération que les universités utilisent pour se déployer. En ce moment, il revient à l'université de chercher à savoir s'il y'a un cadre général avant de se lancer dans un partenariat avec l'AUF.

Cet élément touche un domaine très délicat de la diplomatie entre les Etats. Car si un incident diplomatique survient par mégarde entre une université et l'AUF, c'est le MINESUP qui devra répondre des actes posés par une tierce institution impliquée. Raison pour laquelle, lorsque le MINESUP se charge de signer des accords avec l'AUF (par exemple la numérisation du système universitaire), les universités se servent de cet accord signé en amont pour élaborer des accords spécifiques suivant la même logique; tout en s'assurant d'avoir porté à la connaissance du MINESUP leur initiative. Malheureusement, très peu d'universités appliquent ce processus<sup>85</sup>. Si quelques universités, telles que l'Université de Yaoundé I, s'inscrivent dans cette dynamique les autres par contre, justifient leur manquement en considérant que cette procédure s'avère longue et trop protocolaire. Ces dernières préfèrent convoquer l'article 31 du texte portant disposition commune aux universités publiques, l'argument selon lequel que le recteur est responsable de la coopération et définit l'une de ses missions en ces termes : « Il organise et gère le développement de la coopération

---

<sup>13</sup> Patrick Daillier, Alain Pellet, *Droit international public*, 6<sup>e</sup> ed, Paris, LGDJ, 1999 p. 95. <sup>85</sup> Entretien avec M. Salomon Valentin Um, 38 ans, Ancien chef de cellule de la cellule coopération universitaire (2011-2015), au MINESUP le 25 juillet 2018.

universitaire »<sup>14</sup>. Cette disposition leur donne à bien des égards raison et approuve même cette façon d'agir nonobstant les conséquences qui pourraient advenir. C'est un problème beaucoup plus mentionné par le personnel administratif de la cellule de la coopération du MINESUP. D'ailleurs selon lui, ces universités agissent de la sorte en raison de la recherche de leurs intérêts propres<sup>87</sup>.

## **2 - L'absence d'une politique de suivi des apprenants après leur formation par l'AUF**

Des limites au niveau du suivi des apprenants formés par les biais de l'AUF sont notoires. Que deviennent-ils ? En effet, la question de l'employabilité des étudiants formés constitue une difficulté dans nos États malgré la recrudescence des formations professionnalisantes. Le Cameroun n'est malheureusement pas exempté. Ainsi, les étudiants et les chercheurs formés par l'AUF n'ont de cesse de revendiquer la mise en place d'une politique d'insertion professionnelle des universitaires. En continuité avec les résultats de notre enquête, le diagramme 4 présente le pourcentage d'universitaires entre 2006 et 2015 qui n'ont pas reçu un suivi après leur formation. Cet état de chose ne leur permet pas, après leur formation soit à distance ou à l'étranger de rendre compte de leurs nouvelles connaissances pour en faire profiter à leurs pays. Pourtant, ce fait aurait permis de ressentir la matérialité de la coopération et par ricochet un transfert de technologie surtout que la plupart des formations offertes par l'AUF dans le cadre de sa politique de coopération sont techniques et pratiques (numérique, médecine, agriculture, ingénierie pédagogique). Au lieu de cela, durant ces décennies de coopération, on s'est trouvé plutôt dans une situation où, après la formation à travers une bourse de mobilité, lorsque les

---

<sup>14</sup> Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités. <sup>87</sup> Entretien avec M. Salomon Valentin Um, 38 ans, Ancien chef de cellule de la cellule coopération universitaire (2011-2015), au MINESUP le 25 juillet 2018.

bénéficiaires sont de retour au pays, ils se voient entrain de commencer à chercher où ils peuvent mettre en pratique leurs nouvelles connaissances<sup>15</sup>. Lorsqu'il ne trouve pas, il accumule d'autres formations plus ou moins en lien direct avec ses aspirations et choix professionnels. L'on est tenté de croire que ces formations ne profitent en rien à notre État<sup>16</sup>. Bien au contraire, elles empièteraient en quelque sorte sur l'efficacité de la coopération dans la mesure où l'on perçoit une peinture imagée d'accumulation des formations. Ayant relevé ces défaillances plus que visibles de la partie camerounaise dans la coopération, il ressort du côté de l'AUF, une implication parfois relative.

## **B - Une implication parfois relative de l'AUF dans la coopération avec le Cameroun**

A travers les réalisations de l'AUF au sein des institutions universitaires du Cameroun, on peut prétendre que le rôle de cette agence en tant qu'acteur dans la coopération a été à la hauteur de ses attentes. Toutefois, elle a quand même excellé dans la médiocrité durant toutes ces années de coopération à cause d'une implication de sa part plutôt relative dans cette coopération vu l'insuffisance de communication de ses activités; mais également au vu des défaillances observés lors du déroulement des FOAD.

### **1 - L'insuffisance de communication sur les activités de l'AUF**

Il s'agit de la principale faiblesse de l'AUF. Avec les résultats obtenus de notre enquête, l'on a eu l'impression que les activités de l'AUF concernaient une infime partie de la communauté universitaire du fait d'un déficit de vulgarisation. Ces activités s'adressent non seulement aux étudiants, enseignants, chercheurs membres des universités qui font partie non seulement

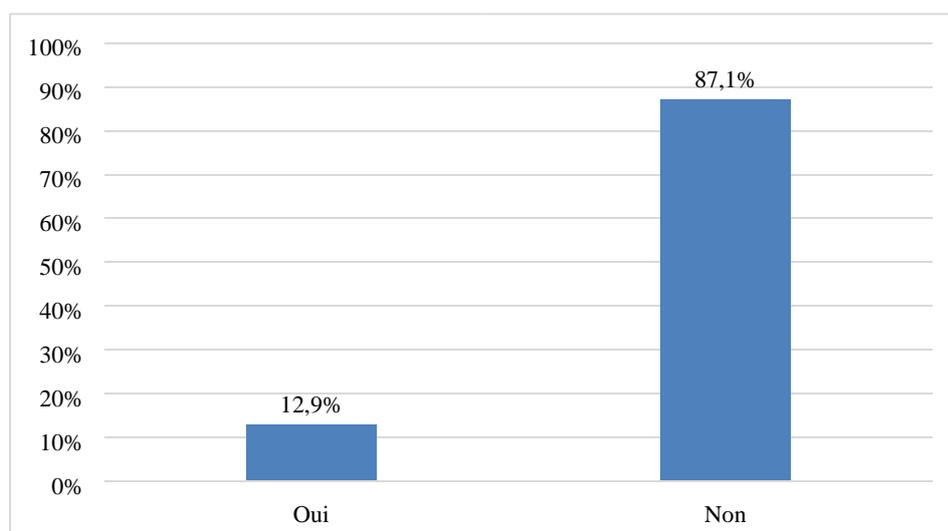
---

<sup>15</sup> Entretien avec Christelle Nyogog, 28 ans, ancienne étudiante en Master option francophonie et mondialisation à l'IRIC, à l'IRIC le 28 juin 2018.

<sup>16</sup> Entretien avec M. Salomon Valentin Um 38 ans, Ancien chef de cellule de la cellule coopération universitaire (2013-2015), au MINESUP le 25 juillet 2018.

de l'AUF, mais aussi à l'ensemble de la communauté universitaire. En effet, on constate que l'AUF, de manière spécifique en tant que structure, manque de visibilité. Les résultats de notre enquête montrent que c'est par divers moyens (respectivement : bouche à oreille, conférence/colloque/ séminaires, internet, affiches/banderoles, télévision) que ceux qui ont pu bénéficier des activités de l'AUF ont été informés de la présence de cette organisation au Cameroun. Le diagramme 5 ci-dessous présente le pourcentage d'universitaires qui ont connaissance de l'existence de l'AUF et ceux qui ne l'ont pas. Ce pourcentage a été recueilli en posant la question ci-dessous aux bénéficiaires :

**Diagramme 5:** Diffusion des activités de l'AUF auprès de la communauté estudiantine



Réalisé par Gansop Ouandji Doris (Données recueillies lors de notre enquête de terrain), juillet 2018.

Ce diagramme présente de manière flagrante, l'impopularité de l'AUF et de ses activités parmi la communauté estudiantine. Ce qui permet d'affirmer que l'AUF présente au Cameroun est mal connu par la communauté universitaire, dans la mesure où connaître l'existence physique de l'AUF est une chose et être au parfum de ses activités en est une autre. Il est pertinent de se poser la question de savoir si nos cibles de départ sont les réels bénéficiaires de cette

coopération au vu des données du diagramme 5 ? Il faut tout de même reconnaître la responsabilité des universitaires camerounais dans la connaissance de l'existence de cette agence car à l'ère de la mondialisation, des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des contraintes de documentation personnelle propre au système LMD, il revient également aux étudiants de chercher l'information, se renseigner sur ce qui peut être utile pour eux et leurs carrières.

## **2 - Des défaillances lors du déroulement des formations à distance (FOAD)**

Comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, l'AUF en tant qu'agence ne dispense pas de formation. Les formations sont dispensées par les universités partenaires approchées et retenues par l'AUF. Mais ce qui est à déplorer ici c'est la qualité de la formation à distance qui s'avère très rapide pour nos universitaires comme le tableau 2 le présente.

**Tableau 2:** Le rythme de travail lors des formations à l'AUF

	Fréquence	Pourcentage
Beaucoup trop rapide	2	3,2%
Trop rapide	4	6,5%
Un peu trop rapide	48	77,4%
Un peu trop lent	6	9,7%
Trop lent	2	3,2%
Total	62	100,0%

Réalisé par Gansop Ouandji Doris (données recueillies lors de notre enquête de terrain) , juillet 2018.

A travers ce tableau, constat est fait de ce que les partenaires de l'AUF assurent certes la formation des apprenants, mais ces formations selon les bénéficiaires interrogés sont un peu trop rapides<sup>17</sup>. Si la mise en place des

---

<sup>17</sup> Entretien avec Marcelin Etoundi, 35ans, étudiant en informatique industrielle à l'IAI Cameroun, à l'AUF le 28 juillet 2018.

FOAD en 2008 palliaient au souci de la rigidité dans l'octroi bourses, il faut dire qu'à partir de cette année elle a créé d'autres soucis, tels que le manque d'assimilation des cours et leur courte durée<sup>18</sup> lors des formations du fait de la rapidité des enseignements ; ce qui ne laisse pas le temps aux bénéficiaires de comprendre convenablement les différentes notions durant leur apprentissage. Cela peut porter à croire qu'il n'y a pas eu un suivi réel des apprenants. Ainsi, la question de la pertinence des formations et même du diplôme reçu après la formation devient problématique. Nous nous retrouvons dans une situation où la formation devient plus théorique<sup>19</sup>, où l'accent est mis sur les savoir-savants, chose qui ne sied plus au contexte et à la vision globale de la formation au Cameroun, une formation qui se veut pratique.

### **3- Les autres défaillances de l'AUF**

Outre la formation et la recherche, l'AUF offre d'autres services. Ces services n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs attentes. A cet effet, nous avons relevé quelques zones d'ombres :

-une bibliothèque physique pas très alléchante: l'AUF comporte une bibliothèque physique ainsi qu'une autre virtuelle. Constat est fait de ce que la bibliothèque physique non seulement ne comporte pas toutes les spécialités d'une bibliothèque mais également, elle n'est pas renflouée en terme d'ouvrages pour quelques domaines scientifiques. Pourtant, il faut déboursier une somme non négligeable pour y avoir accès avant toute consultation en temps et en heure voulues<sup>20</sup>.

-La prépondérance des programmes de formation au détriment des programmes de recherche : en effet, dans la lecture des activités de formation et

---

<sup>18</sup> Entretien avec Aurelien Douandji, 35 ans, Ancien formateur pour l'AUF, à l'UYI, le 8 juillet 2018.

<sup>19</sup> Arsène Delors Foyet Gankam, 32 ans, Formateur en informatique (Ongola Fablab), à l'UYI, le 20 septembre 2018.

<sup>20</sup> Entretien avec Brice Nouboussi, 36 ans, Doctorant en science sociale à l'UYI, AUF, le 22 août 2018.

de recherche de l'AUF, les programmes de formation sont plus nombreux que les programmes de recherche. Ce qui veut dire que l'AUF préfère dispenser des formations que d'initier les jeunes étudiants du Sud à la recherche<sup>21</sup>. On pourrait donc percevoir un désir non dissimulé de maintenir le continent Africain dans l'ombre, ayant été taxé durant plusieurs décennies d'une Afrique ahistorique. Comment comprendre que les institutions universitaires membres de l'AUF ne puissent pas concevoir des logiciels ou encore même initier des recherches qui pourraient être bénéfiques pour notre État en particulier et tous les autres à travers le continent ? La recherche n'occupe pas de place centrale dans les activités de l'AUF, ce qui laisse penser que cette dernière se limite beaucoup plus à former, qu'à initier les universitaires à la recherche.

---

<sup>21</sup> Entretien avec Martin Nkwamé, 31 ans, Chargé d'étude à l'Institut de la Francophonie pour la Gouvernance Universitaire (IFGU), à l'IFGU (UYI), 18 septembre 2018.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

La présente étude portait sur la coopération universitaire entre le Cameroun et l'AUF de 1989 à 2015. Il s'est agi dans ce travail de mesurer l'efficacité de cette coopération pour nos principales cibles retenues que sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs. Pour traiter ce thème, nous avons fait recours à une importante littérature portant sur la Francophonie institutionnelle en général et sur l'AUF en particulier. De même, la collecte des données durant cette recherche a été entreprise par le truchement des entretiens mais aussi des enquêtes sur le terrain à travers un questionnaire. Ce questionnaire nous a permis de quantifier en termes de statistiques les données reçues concernant l'efficacité de l'AUF pour nos cibles. Au regard de cet état des choses, ce travail a été structuré en quatre chapitres débouchant chacun sur une idée générale précise.

Le premier chapitre de notre étude s'est attelé à mettre en lumière les fondements de la création de l'AUF ainsi qu'à présenter les missions de cette institution. Il s'agissait dans ce premier chapitre, de montrer que l'AUF ne sort pas de nulle part, qu'il existe en fait tout un arsenal de faits historiques qui justifie sa création en 1961. En s'attardant sur les raisons qui la fondent, l'on a compris que ce sont les facteurs culturels et sociaux qui justifient la création de l'AUF. Ces bases nous ont ainsi permis de présenter l'évolution des rapports entre elle et le Cameroun.

L'analyse de l'évolution des rapports qu'ont entretenus l'AUF et le Cameroun à partir des années 1981 a fait l'objet du deuxième chapitre. Ce chapitre s'est focalisé sur l'ensemble des faits et des événements qui ont ponctué l'évolution de cette coopération jusqu'en 2012. Il en ressort que même si l'entame de cette coopération a présenté un caractère timoré, on observe plus tard un engouement et un dynamisme de la part des deux parties malgré les difficultés organisationnelles qu'a connues l'AUF. C'est lorsque cette dernière relèvera cette pente qu'elle réalisera ses projets au sein du pays. Ce qui nous a permis d'observer ses réalisations au Cameroun.

Le troisième chapitre de ce travail de recherche quant à lui examine longuement l'action de l'AUF au Cameroun de 2006 à 2015. L'on observe durant cet encadrement chronologique la matérialisation des réalisations de l'AUF auprès des institutions universitaires. La présentation des réalisations de l'AUF dans ce chapitre a permis de faire apparaître deux axes principaux : les programmes de formations et de recherches, ainsi que ses réalisations subsidiaires. Toutefois, l'immensité de ces réalisations ne nous a pas empêché de faire ressortir les zones d'ombres de cette coopération.

Ainsi, après avoir élaboré un bilan général de la coopération Cameroun-AUF au dernier chapitre, nous avons jugé nécessaire de faire ressortir les zones d'ombres ressenties par chacun des deux acteurs, dont la principale tourne sur de déficit de communication sur les activités de l'AUF auprès de la communauté universitaire d'une part. D'autre part, l'absence d'une politique de suivi des apprenants après leur formation a été relevée. Face à ces zones d'ombres, des mesures ont été prises beaucoup plus du côté de l'AUF, telle que la vulgarisation de ses activités, la création de bourses nationales et des CNF dans les autres universités qui n'en bénéficient pas encore. Le Cameroun quant à lui pourrait s'assurer d'une mise en place des politiques d'insertion professionnelle après une formation acquise par l'entremise de l'AUF.

Il apparaît donc que, pour jauger de l'efficacité d'une telle coopération universitaire internationale entre le Cameroun et l'AUF, il faudrait revenir sur les objectifs de base de ladite coopération. À notre niveau cet objectif tourne autour de l'amélioration de la formation universitaire. À titre principal de conclusion nous pouvons prétendre que cet objectif a été atteint vu la recrudescence des formations, des programmes de recherche, des programmes de bourses chaque année dans plusieurs États de l'espace francophone, la divulgation des travaux de recherche de nos enseignants et chercheurs et surtout la mise en place des CNF dans pratiquement cinq institutions universitaires du pays, pouvant bénéficier des formations à distance . L'on conclut également que

le Cameroun a beaucoup à gagner dans cette coopération. Une affirmation de cette envergure témoigne de ce que la contribution de l'AUF au rayonnement de la formation universitaire au Cameroun est visible. Toutefois, il reste à signaler que la perception de l'efficacité de l'AUF auprès de la communauté universitaire n'est pas à la hauteur des activités qu'elle mène. L'AUF gagnerait à mettre en place des stratégies de communication directe et récurrente pour garantir une meilleure visibilité pour elle-même ainsi que pour ses activités (médiatisation, journées portes ouvertes). D'où la nécessité pour l'AUF d'inclure le maximum d'universitaires camerounais dans ses programmes de recherche. Si ces universitaires ne sont pas capables de monter un programme de recherche concret pour sortir le pays de ses méandres, il est évident que l'efficacité de la coopération Cameroun-AUF ne se fera pas ressentir à juste titre.

## ANNEXES

**1** : Questionnaire d'enquête pour les bénéficiaires des offres et activités de l'AUF.

**2** : Statut de l'AUF

**3** : Liste des institutions universitaires du Cameroun membre de l'AUF

**4** : Lettre de demande de collaboration de l'UYI en vue de son insertion dans le répertoire des universités membres de l'AUF, 1996

**5** : Lettre d'invitation de l'UYI par l'AUF en vue de la participation au concours « Ma thèse en 180 secondes », 2015

**6** : Résultats des bourses de mobilités octroyés par l'AUF pour l'UYI, 2011

**7** : Lettre portant sur le projet de coopération relatif au doctorat réseau en science de l'éducation entre l'AUF et l'UYI, 2015

**QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES BENEFICIAIRES DES  
OFFRES ET ACTIVITES DE L'AUF**

Bonjour M. / Mme. Je suis Mlle Gansop Ouandji Doris, étudiante à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé.

Le questionnaire qui vous est présenté s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un Mémoire de *diplôme des professeurs de l'Enseignement secondaire deuxième grade (DI.P.E.S.II)* sur le thème : « **LA COOPERATION UNIVERSITAIRE CAMEROUN-AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) 1989-2015** ».

**I- IDENTITE DE L'ENQUETE**

**1.1- Numéro du questionnaire :** \_\_\_\_\_

**1.2- Date de l'enquête :** \_\_\_\_\_

**1.3- Nom de l'enquêté (facultatif) :** \_\_\_\_\_

**1.4- Statut du répondant :** /\_\_\_/ 1 = Etudiant 2 = Enseignant 3 = Chercheur 4=autres \_\_\_\_\_

**1.5- Université d'origine :** \_\_\_\_\_

**1.6- Age du répondant (facultatif) :** \_\_\_\_\_

**1.7- Sexe :** /\_\_\_/ 1 = Masculin 2 = Féminin

N°	II- CONNAISSANCE DE L'AUF
2.1	<b>Comment avez-vous connu l'AUF ?</b> /___/ 1= conférence/colloque/séminaire 2 = Internet 3=Bouche à oreille 4=Affiche/Banderole 5=Télévision Autre (préciser)_____
2.2	<b>Pensez-vous que les activités de l'AUF sont largement diffusées auprès de la communauté universitaire ?</b> /___/ 1 = Oui 2 = Non
2.3	<b>Quel programme vous a attiré à l'AUF ?</b> /___/1= Bourse 2= Formation 3 = CNF 4=Bibliothèque 5= Concours Autre (préciser)_____
<b>III- TYPES ET QUALITES DES RAPPORTS AVEC L'AUF</b>	
3.1	<b>Depuis combien de temps êtes-vous affilié à l'AUF ?</b> 1= Entre 2000 et 2004 2 = Entre 2004et 2006 3 =Entre 2006 et 2013 4=Entre 2013 et 2015 5= Autre (préciser) _____

3.2	<p><b>Que pensez-vous de l'accès aux programmes de l'AUF ? /____/</b>      1= Facile    2= Difficile 3=Complicqué Autre (préciser)_____</p>
3.3	<p><b>Faut-il payer une caution au moment de l'abonnement ou pour avoir accès aux programmes de l'AUF? /____/</b>    1 = Oui      2 = Non <b>Si oui, précisez le programme</b>_____</p>
3.4	<p><b>Que pensez-vous du rythme de travail lors des formations? /_____/</b>    1= Beaucoup trop rapide 2 = Trop rapide    3=Un peu trop rapide    4= Un peu trop lent    5=Trop lent    6=Beaucoup trop lent</p>
3.5	<p><b>Après votre formation, l'AUF vous a-t-elle assuré une insertion professionnelle ? /_____/</b> 1=oui      2 = non</p>
3.6	<p><b>Selon vous, l'action de l'AUF favorise-t-elle une amélioration de la formation des étudiants et des chercheurs au Cameroun ? /_____/</b>      1=oui      2 = non Pourquoi ? _____</p>
<b>IV-PERSPECTIVES</b>	
4.1	<p><b>Seriez-vous prêt à suivre de nouvelles formations dispensées par l'AUF ? /_____/</b>      1 = oui      2 = non Pourquoi ? _____</p>
4.2	<p><b>Seriez-vous prêt à référer un ami/une relation à l'AUF pour suivre une formation ? /_____/</b> 1 = oui      2 = non</p>
4.3	<p><b>De manière globale, veuillez évaluer le niveau de satisfaction vis-à-vis des services de l'AUF :</b> /_____/ 1= très satisfait      2 = satisfait      3= neutre      4 = insatisfait      5 = très insatisfait</p>
4.4	<p><b>Si satisfait, pourquoi ?</b> _____ <b>Si neutre ou insatisfait, pourquoi ?</b> _____</p>
4.5	<p><b>Selon-vous, quels sont les points à améliorer dans votre expérience avec l'AUF ?</b> _____</p>
4.6	<p><b>Quelles suggestions proposez-vous pour améliorer le service rendu par l'AUF ?</b> _____ _____ _____</p>

### Annexe 3 : Liste des institutions universitaires du Cameroun membre de l'AUF

LISTE DES ETABLISSEMENTS MEMBRES DE L'AUF AU CAMEROUN - AU 18 MAI 2018

Statut	Établissement	Pays	Région
Titulaire	Centre International de Référence Chantal Biya pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA (CIRCB)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Associé	Ecole Nationale des Eaux et Forêts	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSTIC)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Ecole nationale supérieure des travaux publics	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Associé	Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Associé	Institut international des assurances (IIA)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut Supérieur de Technologie appliquée et de Gestion (ISTAG)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut universitaire catholique Saint-Jérôme Douala	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut universitaire de la Côte (IUC)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Institut universitaire du Golfe de Guinée	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Mission de promotion des matériaux locaux (MIPROMALO)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université catholique d'Afrique centrale, institut catholique de Yaoundé (UCAC)	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Associé	Université de Buéa	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Douala	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Dschang	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Maroua	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Ngaoundéré	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Yaoundé I	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université de Yaoundé II	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs
Titulaire	Université des Montagnes	Cameroun	Afrique centrale et des Grands-Lacs

Au total 23 établissements membres de l'AUF au Cameroun. L'AUF compte au total 842 établissements membres dans le monde.

Source : AUF, DRACGL, Juillet 2018 .

**Annexe 4 : Lettre de demande de collaboration de l'UYI en vue de son insertion dans le répertoire des universités membres de l'AUF, 1996**



**AUPELF-UREF**

UNIVERSITE DE YAOUNDE  
RECTORAT  
**COURRIER**  
ARRIVE LE 2 MARS 1996  
Sous le No. 25200  
SERVICE  
SORTI LE 6 MARS 1996

**L'Agence francophone**  
*pour l'enseignement supérieur et la recherche*

Réf. : VRG

Montréal, le 12 février 1996  
*UYI DAAC*  
*DC 10.05.96*

Madame, Monsieur le Secrétaire général,

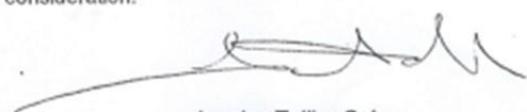
L'AUPELF-UREF poursuivant sa politique de parution annuelle du *Répertoire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUPELF-UREF*, nous venons à nouveau solliciter votre indispensable collaboration pour la préparation de l'édition 1996-1997.

Afin d'en effectuer la mise à jour, nous vous transmettons ci-joint la description de votre établissement telle qu'elle existe dans notre fichier informatisé. Vous pouvez vérifier la date de votre dernière réponse à la fin du texte : son actualité dépend de vous ! Nous vous serions gré de bien vouloir faire corriger ce document **SUR LE TEXTE FOURNI** autant que possible, à l'aide des deux annexes jointes, et de nous le communiquer **au plus tard le 31 mars prochain**, faute de quoi nous considérerons la version actuelle comme valide.

Nous vous rappelons qu'il nous est nécessaire de recevoir régulièrement votre *Annuaire et/ou Guide de l'étudiant*, et votre *Bulletin d'information*, autant pour appuyer la mise à jour du *Répertoire* que pour les besoins documentaires généraux de notre Association. A cette fin, auriez-vous l'obligeance de vérifier que notre adresse figure dans votre fichier d'envoi permanent - ou en l'absence de celui-ci, de nous adresser la dernière édition des documents demandés ?

Par ailleurs, si votre établissement fait partie de l'une des régions suivantes : Afrique, Asie du Sud-Est, Caraïbe, Monde Arabe ou Océan Indien, vous trouverez ci-joint une trentaine de fiches de nouvelle inscription pour notre *Répertoire des Enseignants et Chercheurs des institutions membres de l'AUPELF-UREF* que nous vous demandons de bien vouloir distribuer auprès de ceux des enseignants et chercheurs de votre établissement qui ne figureraient pas encore dans ce répertoire.

En vous remerciant à l'avance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre parfaite considération.



Loraine Tellier-Cohen  
Chef du Service des Banques de données

FB/lb  
PJ : 3

A Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux  
des établissements membres de l'AUPELF-UREF

Bureau Amérique du Nord :  
BP 400 - Succ. Côte des Neiges, Montréal (Québec) Canada, H3S 2S7 - Téléphone : (514) 343 2232 - Télécopie : (514) 343 2107  
ANTANANARIVO • BEYROUTH • DAKAR • HANOI • MONTRÉAL • PARIS • PORT AU PRINCE

**Source :** Archives UYI, VR/DAAC, AUPELF/UREF, *Lettre portant sur l'actualisation des données de l'annuaire de l'UYI*, Montréal, février 1996.

**Annexe 5 : Lettre d'invitation de l'UYI par l'AUF en vue de la participation au concours « Ma thèse en 180 secondes », 2015**

**AUF**  
 BACGL Bureau Afrique centrale et des grands lacs  
 Boulevard de la Réunification, Ngou-Ekolé - Extension de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines  
 Université de Yaoundé 1 - B.P. 8114 - Yaoundé - Cameroun  
 Tél : +237 22 23 97 45 - Tlx : +237 22 22 87 59  
 Courriel : afrique-centrale@auf.org - Site : www.auf.org/bacgl

**AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE**  
**20 ans**  
 Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs

Yaoundé, le 8 mai 2015

21/05/2015  
 Yaoundé  
 Anton  
 M  
 DAAC  
 22.05.15

N/Réf : D-451/131/BACGL/2015.

**Pr. Maurice SOSSO**  
 Recteur  
 Université de Yaoundé 1

**Objet : Invitation à la participation de votre institution au concours « Ma thèse en 180 secondes ».**

Monsieur le Recteur, Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer de la participation du Cameroun à la deuxième édition du concours international "Ma thèse en 180 secondes" (MT180) qui aura lieu à Paris le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Je vous confirme par conséquent l'organisation d'une *compétition nationale* qui aura lieu au Cameroun en mi-juin pour sélectionner le/la représentant(e) du Cameroun, dont la participation à la finale internationale sera prise en charge par l'AUF.

Chaque institution membre de l'AUF au Cameroun, qui souhaite y participer désignera courant mai 2015, à l'issue d'une compétition interne qu'elle organisera elle-même, un ou deux représentant(s) pour la finale nationale.

La visibilité et le rayonnement des institutions impliquées sont assurément renforcés à l'issue de ces concours, dont un document résumant les modalités est joint à cette correspondance.

Merci donc par avance de :

a) nous *confirmer la participation de principe de votre université au concours national* ;

b) nous *communiquer le nom et contact du référent interne de l'Université pour l'organisation*.

Comptant sur l'habituelle dynamique participation de l'auguste institution que vous dirigez, à cette compétition aux intérêts scientifique et associatif évidents, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur et Cher Collègue, l'expression de ma parfaite et très cordiale considération.

Pour le Directeur du Bureau Afrique centrale et des Grands-Lacs, et par ordre,

**Johanna GARDREL**  
 Administratrice Régionale

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE  
 Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs  
 BP. 8114 Yaoundé-Cameroun  
 Tél.: +237 2 22 23 97 45  
 +237 2 22 22 87 59

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Antananarivo Beyrouth Bruxelles Bucarest Dakar Gaborone Harare Johannesburg Kinshasa Libreville Luanda Lusaka Maputo Niamey Nouakchott Ouagadougou Rabat Yaoundé

**Source :** Archives UYI, DAAC, AUF, *Lettre portant sur les résultats des bourses de mobilité, BACGL, décembre 2011.*

**Annexe 6 : Résultats des bourses de mobilités octroyés par l'AUF pour l'UYI, 2011**

Yaoundé, le 16 décembre 2011

**AGENCE  
UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE**

Bureau Afrique centrale  
et des Grands Lacs  
Bvd de la Réunification  
Ngoua-Ekella, B.P. 8114  
Yaoundé - Cameroun  
Tél.: +237 22 23 97 45  
Tep.: +237 22 22 87 59  
www.afrique-centrale.auf.org

Monsieur le Professeur Oumarou BOUBA  
Recteur de l'Université de Yaoundé I  
B.P. 337 Yaoundé  
Cameroun

N/Réf : G-0950 / BACGL 2011

Objet : Résultats bourses EUGEN IONESCU

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que la Commission Nationale de Sélection du Gouvernement roumain, réunie à Bucarest le 8 décembre 2011, a attribué à votre Université les bourses de mobilité pour l'année académique 2011-2012, figurant sur le tableau ci-joint.

Sous peu, les bénéficiaires recevront les attestations y relatives.

Veillez, Monsieur le Recteur, agréer l'assurance de mes sincères et cordiales salutations ainsi que l'expression, par anticipation, de mes vœux les meilleurs pour l'année 2012.

Le Directeur régional du Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs

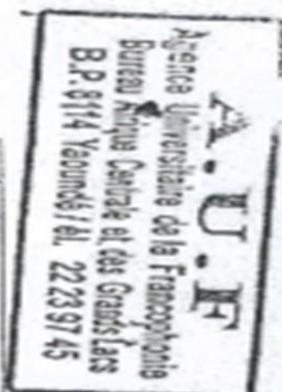
**A.U.F.**  
Agence Universitaire de la Francophonie  
Bureau Afrique Centrale et des Grands Lacs  
B.P. 8114 Yaoundé / tél. 22 23 97 45

*Pr. Alain Ondoua*

Antananarivo - Beyrouth - Bruxelles - Bucarest - Dakar - Hanoi - Montréal - Paris - Port-au-Prince - Yaoundé

**Source** : Archives UYI, DAAC, AUF, *Lettre portant sur les résultats des bourses de mobilité, BACGL, décembre 2011.*

## Annexe 6 (suite)



## EUGEN IONESCU - BOURSIERS 2011-2012

N°	Nom	Prénom	Type de bourse	Nbre mois	Pays de nationalité	Établissement d'origine	Établissement d'accueil	Ville université accueil
1	DONGFACK	Achille	Doctoral	5	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université technique « Gheorghe Asachi » de Iasi	Iasi
2	LOUNANG TCHATCHOUANG	Friedric Chamberlin	Doctoral	5	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi	Iasi
3	NJOMBISSIE PETCHEU	Igor Casimir	Doctoral	5	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi	Iasi
4	SAMA FOUJDJO	Brice Ulrich	Doctoral	3	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université « Vasile Alexandri » de Bacau	Bacau
5	KPOUMIE	Antou	Doctoral- Renouvellement	4	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi	Iasi
6	MEGUEKAM TEKAM épouse FONO	Liliane	Doctoral- Renouvellement	4	Cameroon	Université de Yaoundé I	Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi	Iasi

**Annexe 7 : Lettre portant sur le projet de coopération relatif au doctorat réseau en science de l'éducation entre l'AUF et l'UYI, 2015**

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
B.P. 337 Tél/Fax : 222 13 20  
e-mail : uyi@uycdc.uninet.cm

Direction des Affaires Académiques et de la  
Coopération

Division de la Coopération Universitaire

Service de la Coopération Extra-Africaine



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPUBLIC OF CAMEROON

Paix - Travail - Patrie

Yaoundé, le

015023371

**NOTE**

À l'attention de Monsieur le Recteur

**Objet : demande de signature de l'Avenant AUF n° 12 relatif au Master Professionnel en Sémiotique et Stratégies**

Le Doyen de la FALSH transmet la demande de signature de l'avenant n°12 à l'Accord cadre du 07 décembre 2007 entre l'AUF et l'UYI, introduite par le Chef du Département des Sciences du Langage.

En effet, dans le cadre de l'appel d'offres lancé par l'AUF en 2013 pour la création de nouvelles formations ouvertes et distance (FOAD), le projet du Master 2 « Sémiotique et Stratégies » avait été sélectionné. Par l'avenant n°10 signé le 17 juin 2015, les deux parties ont mis en place cette formation.

Le présent avenant comme le précédent est adossé sur l'accord cadre de partenariat signé entre les parties le 7 décembre 2007 pour le développement du numérique éducatif dans les pays francophones. Il fixe particulièrement les modalités d'aide de l'AUF au fonctionnement de cette formation diplômante pour l'année universitaire 2016/2017.

Ses dispositions ne suscitent aucune objection de notre part. Sa signature permettra entre autres le reversement par l'AUF des montants des frais de formation dus à l'UYI au titre de la cohorte qui est en cours de formation.

Compte tenu de ce qui précède, nous soumettons ci-joint à la signature de Monsieur le Recteur l'avenant en deux exemplaires. Sauf meilleure appréciation.

**Le Chef de Service de la Coopération Extra-Africaine**

Avis du DAAC

Avis du VR/RCRME

*Lu et Approuvé,  
Conforme E*

06/03/17

*Alfred  
Roude Rigobert Kamoni*

## SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I-SOURCES PRIMAIRES

#### A-Documents d'archives

##### 1-Les archives du MINESUP

- AMINESUP, SG/DPRC/CC/CEA2, *Fiche technique sur l'état de la coopération entre le Cameroun et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)*, 2013.

##### 2-Les archives du rectorat de l'UYI

- AUYI, VR/DAAC, AUPELF/UREF, *Lettre portant sur l'actualisation des données de l'annuaire de l'UYI*, Montréal, février 1995.
- AUYI, VR/DAAC, AUPELF/UREF, *Lettre portant sur l'actualisation des données de l'annuaire de l'UYI*, Montréal, février 1996.
- AUYI, DAAC, AUF, *Lettre portant sur les résultats des bourses de mobilité, BACGL*, décembre 2011.
- AUYI, DAAC, AUF, *Lettre d'invitation à la participation au concours « Ma thèse en 180 secondes »*, BACGL, mai 2015.
- AUYI, DAAC, AUF, *Lettre portant sur le projet de coopération relatif au doctorat réseau en sciences de l'Education*, BACGL, août 2015.

##### 3-Les archives de l'AUF

- AAUF, AUF, *Liste des établissements membres de l'AUF au Cameroun*, BACGL, mai 2018.
- BACGL, *Actes du 20<sup>ème</sup> anniversaire du BACGL*, Octobre 2015.

**B-Sources orales**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Age</b>	<b>Sexe</b>	<b>Statut ou profession</b>	<b>Date et lieu de l'interview</b>
<b>1</b>	Abéga Michel	31 ans	Masculin	Etudiant à l'Université de Dschang	29-07-2018 à l'AUF
<b>2</b>	Andom Joséphine	38ans	Féminin	Doctorante en chimie organique à l'UYI	02-08-2018 à Ngoa Ekele (résidence familiale)
<b>3</b>	Mme Donfack Sidonie	37 ans	Féminin	Assistante de direction auprès du Directeur de l'AUF	13-07-2018 à l'AUF Yaoundé
<b>4</b>	M.Douandji Aurélien	33 ans	Masculin	Ancien formateur pour l'AUF (2013-2015)	08-07-2018 à l'UYI
<b>5</b>	Mme Ekali Françoise	42 ans	Féminin	Chargé d'étude à la direction des bourses universitaires du MINESUP	12-09-2018 au MINESUP
<b>6</b>	Etoundi Marcelin	30ans	Masculin	Etudiant en informatique industrielle à l'IAI Cameroun	28-07-2018 à l'AUF Yaoundé
<b>7</b>	Forgah Cécilia	30 ans	Féminin	Etudiante à l'Université de Buea	07-09-2018 à l'AUF
<b>8</b>	Foyet Gankam Arsène	31 ans	Masculin	Ancien formateur en informatique pour l'AUF	20-09-2018, à l' AUF Yaoundé
<b>9</b>	Mme Gardrel Johanna	32 ans	Féminin	Administratrice régionale de l'AUF	18-09-2018 à l'AUF Yaoundé
<b>10</b>	Kamga Siegfried	33 ans	Masculin	Ancien président du club Francophonie de l'IRIC	30-09-2018 à
<b>11</b>	Kana Patrick	28 ans	Masculin	Etudiant en ingénierie informatique au Sénégal	28-07-2018, à l'AUF Yaoundé

<b>12</b>	Dr Mbang Kingue	42 ans	Masculin	Enseignant chercheur au département d'histoire de l'UYI	05-10-2018 au département d'histoire de l'UYI
<b>13</b>	Dr Mbassi Thierry	43 ans	Masculin	Enseignant chercheur au département d'histoire de l'UYI	07-12-2018 au département d'histoire de l'UYI
<b>14</b>	Mme Metso Eyebe Odile	36ans	Féminin	Secrétaire des affaires étrangères, chef service de la coopération technique avec l'OIF au MINREX	02-05-2018 au MINREX
<b>15</b>	Mohammet Bassirou	33 ans	Masculin	Assistant au responsable du Campus Numérique Francophone de l'AUF (CNF)	22-09-2018 à l'AUF Yaoundé
<b>16</b>	Pr Mvele Guy	48 ans	Masculin	Secrétaire général à l'université de Dschang	22-09-2018 à l'IRIC
<b>17</b>	Mme Ngandi	38 ans	Féminin	Cadre à la Direction des affaires académiques et de la coopération à l'UYI	17-09-2018 au rectorat de l'UYI
<b>18</b>	M. Nkoto Henri	36 ans	Masculin	Chef Cellule de la coopération Universitaire du MINESUP	10-09-2018, au MINESUP
<b>19</b>	M. Nkwamé Martin	30 ans	Masculin	Chargé d'étude à l'institut de la Francophonie pour la Gouvernance Universitaire (IFGU)	22-08-2018, à l' IFGU (UYI)
<b>20</b>	Nouboussi Brice	36 ans	Masculin	Doctorante en sciences sociales à l'UYI	22-08-2018 à l'UYI
<b>21</b>	Nyogog Christelle	28 ans	Féminin	Ancienne étudiante en Master Francophonie et Mondialisation à l'IRIC	28-06-2018 à l'IRIC

22	M. Olouman Zolo Armélien	33ans	Masculin	Chargé d'étude assistant n°1 à la cellule de la coopération du MINESUP	10-09-2018 au MINESUP
23	Samé Francois	31 ans	Masculin	Consultant à l'UNESCO	09-09-2018 à Obogo (résidence familiale)
24	M. Um Salomon Valentin	38 ans	Masculin	Ancien chef cellule de la cellule coopération universitaire	13-07-2018 au MINESUP

## II- SOURCES SECONDAIRES

### A-Ouvrages généraux

- Bernier Luc, *La politique internationale du Québec*, Québec, Presses de l'université du Québec, 1996.
- Daillier Patrick, Pellet Alain, *Droit international public*, 6<sup>e</sup> ed, Paris, LGDJ, 1999.
- Dobenik Richard V. (sd), *Dictionnaire français-anglais et anglaisfrançais des relations internationales et stratégiques*, Paris, Ellipses, 2007.
- Gonidec Pierre François, *Relations internationales africaines*, Paris, Montchrestien, 1999.
- Koufan Menkene Jean, Messina Ernest, Monok Jean-Marie, *L'éducation à la citoyenneté en classes terminales*, Proximité Précis, 2005.
- ROCHE Jean-Jacques, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, 4<sup>e</sup> édition, 2001.
- Zorgbide Charles, *Les organisations internationales*, Paris, PUF, 1997.

## **B-Ouvrages spécialisés**

- Léger Thierry, Ngafomo Louis (dir.), *Nouveaux discours de la francophonie à l'heure des grands défis mondiaux*, Paris, Harmattan, 2008.
- Valantin Christian (sd), *La Francophonie dans le monde 2006-2007*, Paris, Nathan, 2007.
- Léger Jean-Marc, *La Francophonie*, Paris, Harmattan, 1987.

## **C- Ouvrages méthodologiques**

- Beaud Michel, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou de tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 1986.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, 4<sup>e</sup> éd, Paris, La Découverte, 2010.
- Dreyfus Simone, Nicolas Laurence, *La thèse de Doctorat et le Mémoire*, Paris, Cujas, 3<sup>e</sup> éd, 2000.
- Goutillier Sophie, Goguel Alban, *Méthodologie de la thèse et du mémoire*, Paris, Studyrama, 2005.

## **D-Thèses et mémoires**

- Amougou Gérard Martial, « L'utilité d'une coopération technique au sud du Sahara : le cas des relations Cameroun-Unesco », mémoire de DEA en Sciences politiques, Université de Yaoundé II SOA, 2006.
- Bouopda Alexandrine, « La genèse de l'enseignement supérieur au Cameroun, 1945-1965 », mémoire de master en histoire, Université Panthéon-Sorbonne, 2016, en ligne <https://dumas.ccsd.cnrs.fr> .

- Ngnoulaye Janvier, « Etudiants universitaires du Cameroun et les technologies de l'information et de la communication et motivations », thèse de doctorat en science de l'éducation-Psychopédagogie, Université de Montréal, 2010, en ligne <https://papyrus.bib.umontreal.ca>.
- Nyogog Christelle, « La contribution de la Francophonie dans la formations des universitaires camerounais », mémoire de master en relations internationales, Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), 2014.

### **E- Articles de revues et journaux**

- Andriamparany Louis Marius, « Les campus numériques francophones de l'AUF et l'émergence d'universités ouvertes au Sud », in *Distance et savoirs*, vol 6, n°2, 2008, pp. 251- 268.
- Asselin de Beauville Jean-Pierre, « L'Agence Universitaire de la Francophonie » in *Revue Internationale et stratégique*, vol 71, n° 3, 2008, pp. 139-144.
- Collin Simon, Karsenti Thierry et al, « L'expérience de 2416 étudiants à distance : résultats d'une enquête longitudinale sur les formations à distance soutenues par l'AUF, 2013, en ligne, <https://archiveouverte.unige.ch>.
- Duhaime Clément, « L'Agence vit étroite symbiose avec l'organisation internationale de la Francophonie », in *Journal le Devoir*, n° 21, 2011, pp. 3-15.
- Gendreau-Massaloux Michel, « Histoire d'une institution au cœur de la Francophonie », in *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 2008, en ligne, URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/119>.
- Gnalega René, « Senghor et la Francophonie », in *Ethiopiennes*, n°69, 2002, en ligne <http://ethiopiennes.refer.sn>.

- JPA de Beauville, « L'Agence Universitaire de la Francophonie », in *Revue internationale et stratégique*, n° 43, 2008, pp.139-144.
- Massard-Piérard Françoise, « La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale », in *Revue Internationale de politique comparée*, vol 14, 2007, en ligne <https://www.cairn.info/revue-internationale-depolitique-comparée.htm>.
- Oillo D, Loiret PJ, « Histoire d'un dispositif francophone de formation ouverte et à distance », in *Distances et savoirs*, n° 4, pp. 113-121, 2006.
- Pokam Hilaire De Prince, « Enseignement supérieur et coopération internationale », *L'enseignement supérieur au Cameroun depuis la réforme de 1993 : Dynamiques et perspectives*, in CODESRIA, 2016.
- RIFEFF, *La francophonie universitaire en question*, 2014, en ligne, [http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice\\_display&id=991](http://www.bibliotheque.auf.org/index.php?lvl=notice_display&id=991).

#### **F-Actes de colloque, de congrès, de séminaire ou de symposium**

- BACGL, *Actes du 20<sup>ème</sup> anniversaire du BACGL*, Octobre 2015.
- Colloque international scientifique pour l'innovation pédagogique et le développement professionnel, AIPDP (Association pour l'Innovation Pédagogique et le développement professionnel), Palais des Congrès de Yaoundé, Juillet 2018.

#### **G-Textes et documents officiels**

- AUF, *Rapport d'activité de l'AUF en 2015*, 2016.
- AUF, *Rapport d'activité de l'AUF en 2016*, 2017.
- AUF, *Rapport d'activité, Afrique Centrale et Grands Lacs*, 2015.
- AUF, *Lancement de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation*, Dakar, octobre 2015.
- *Charte de la Francophonie*, Antananarivo, 23 novembre 2005.

- Conseil scientifique de l'UCAC, *Rapport scientifique du 31 mai 2004 adressé à l'AUF*, Yaoundé, 2004.
- Décret 027/93 portant réforme de l'enseignement supérieur au Cameroun, 1993.
- Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes aux universités.
- Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures.
- Décret n°2012/433 du 01 octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur.
- Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), 2009.
- Institut National de la Statistique, *Annuaire statistique du Cameroun*, 2011.
- MINESUP, *Recueil des fiches de coopération*, Yaoundé, juin 2007.
- MINESUP, *Charte des normes universitaires applicables aux établissements d'enseignement supérieur au Cameroun*, 2015.
- MINESUP, *Recueil des textes du ministère de l'enseignement supérieur*, 2017.
- Statuts de l'Agence universitaire de la Francophonie, le 10 mai 2017.
- XVIe assemblée générale de l'AUF, « Le livre blanc de l'Agence universitaire de la Francophonie sur le numérique éducatif dans l'enseignement supérieur », São Paulo, mai 2013.

## **H-Sites webographiques**

- [www.foad-mooc.auf.org](http://www.foad-mooc.auf.org)
- <https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/>
- <https://hal-auf.archives-ouvertes.fr/>
- <https://scholar.google.fr>
- <https://ifgu.auf.org>
- <https://www.cameroun.campusfrance.org>
- <https://www.memoireonline.com>

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> .....	i
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>SOMMAIRE</b> .....	iii
<b>LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	iv
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	vi
<b>RÉSUMÉ</b> .....	vii
<b>ABSTRACT</b> .....	viii
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
I - CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	2
II - JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE .....	4
III - INTÉRÊT DU SUJET .....	4
IV - CADRE SPATIO-TEMPOREL DU SUJET.....	5
V - CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	7
VI - REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	9
VII - PROBLÉMATIQUE .....	14
VIII - CADRE MÉTHODOLOGIQUE .....	15
IX - ANNONCE DU PLAN .....	18
<b>CHAPITRE I : FONDEMENTS, CRÉATION ET MISSIONS DE L'AUF, 1961-2001</b> .....	19
<b>I - LE PROCESSUS D'AVÈNEMENT DE L'AUF, 1960-1989</b> .....	20
A - Les fondements socio-culturels de la création de l'AUF .....	20
1 - Le désir de promotion de la langue française au sein des universités francophones .....	21
2 - L'éducation universitaire comme fondation de l'AUF .....	22
B - Historique de création de l'AUF, 1961-1989 .....	23
1 - De l'AUPELF à l'AUPELF-UREF.....	23
2 - De l'AUPELF-UREF à l'AUF .....	25
<b>II - MISSIONS ET FONCTIONNEMENT DE L'AUF, 1989-2001</b> .....	27
A - Les objectifs et les missions de l'AUF .....	27
1 - Les objectifs de l'AUF.....	27
2 - Les missions de l'AUF .....	28

	109
B - Le fonctionnement de l'AUF .....	30
1 - L'organisation structurelle de l'AUF.....	30
2 - Les sources de financement de l'AUF .....	34
<b>CHAPITRE II : LE CAMEROUN ET L'AUF, 1982-2012.....</b>	<b>37</b>
<b>I -COOPÉRATION CAMEROUN-AUF : UNE ENTRÉE EN MATIÈRE TIMORÉE DE 1981 À 1991 .....</b>	<b>38</b>
A- Le désir de préserver une stabilité socio-culturelle à l'aube de la fédération	39
1-La réticence du Cameroun à intégrer une organisation internationale .....	39
2-Le statut d'État observateur du Cameroun au sein de la Francophonie : un statut à effet nul.....	40
B - L'instabilité organisationnelle au sein de l'AUF de 1987 à 1992	40
1-L'impact du passage de l'AUF à l'AUF-UREF en 1987	40
2 - Les difficultés financières au sein de l'AUF .....	41
3 - L'influence de la Francophonie au sein de l'AUF-UREF....	42
<b>II-LE CAMEROUN ET L'AUF : L'ÉVOLUTION D'UNE COOPÉRATION MANIFESTE ET PROACTIVE À PARTIR DE 1991 ..</b>	<b>44</b>
A- Les implications de la reconnaissance du statut d'Etat membre du Cameroun au sein de la Francophonie en 1991 .....	44
1 - De la création du bureau régional de l'AUF au Cameroun en 1995 .....	44
2 - L'octroi massif des premières bourses de l'AUF .....	45
3 - La mise à disposition de l'outil internet pour les universitaires..	47
B - De l'institutionnalisation des structures motrices en charge des questions de l'AUF au Cameroun entre 2003 et 2012.....	48
1 - L'avènement de la Direction de la Francophonie du MINREX en 2003 .....	49
2 - La réforme du MINESUP en 2012 et l'institutionnalisation de la cellule de la coopération.....	50
3 - L'élargissement du pouvoir des institutions universitaires dans la coopération avec l'AUF depuis 1993.....	50
<b>CHAPITRE III : L'ACTION DE L'AUF AU CAMEROUN ENTRE 2006 ET 2015 .....</b>	<b>54</b>
<b>I-LES RÉALISATIONS DE L'AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE .....</b>	<b>55</b>
A- Les principaux types de formation de l'AUF mis à la disposition des étudiants, chercheurs et enseignants .....	57

	110
1 - Les formations ayant trait au contexte camerounais .....	58
2 - Les formations pratiques et professionnalisantes .....	58
B - Les catégories de formations octroyées aux universitaires de l'AUF.....	60
1 - Les formations via l'octroi des bourses de mobilité.....	60
2 - Les offres de Formation Ouvertes et à Distance (FOAD).....	62
<b>II-LES RÉALISATIONS DE L'AUF AU CAMEROUN DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE.....</b>	<b>64</b>
A - Les activités de l'AUF dans le domaine de la recherche scientifique .....	65
B- Les activités de l'AUF dans le domaine de la recherche technique.....	65
C - Les autres réalisations de l'AUF au Cameroun .....	67
1 - L'accès à internet et à la bibliothèque à temps plein.....	67
2 - La labellisation des universités et des enseignants .....	69
3 - Les concours scientifiques .....	69
<b>CHAPITRE IV : BILAN DE LA COOPÉRATION CAMEROUN - AUF</b>	<b>72</b>
<b>I-LE CARACTÈRE MANIFESTE DE LA COOPÉRATION DU CAMEROUN AVEC L'AUF .....</b>	<b>73</b>
A- Le Cameroun : un acteur privilégié dans la coopération avec l'AUF de 1991 à 2015.....	74
1 - Le caractère pragmatique et concret de la coopération du Cameroun avec l'AUF .....	74
2 - La contribution diplomatique et politique de cette coopération..	75
A- Le caractère privilégié du Cameroun auprès de l'AUF .....	76
B - La contribution financière régulière du Cameroun au sein de l'AUF.....	77
1 - Un environnement universitaire favorable à l'implantation de nouvelles technologies .....	78
2 - Une ressource humaine abondante et qualifiée .....	78
<b>II - LES ZONES D'OMBRE DE LA COOPÉRATION CAMEROUNAUF</b>	<b>79</b>
A - Une cohésion insuffisante de l'action de la partie camerounaise.....	79
1-Le manque de synergie d'action entre les institutions universitaires et le MINESUP .....	80
2-L'absence d'une politique de suivi des apprenants après leur formation par l'AUF.....	81
B - Une implication parfois relative de l'AUF dans la coopération avec le Cameroun .....	82

	111
1 - L'insuffisance de communication sur les activités de l'AUF ....	82
2 - Des défaillances lors du déroulement des formations à distance (FOAD).....	84
3-Les autres défaillances de l'AUF .....	85
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	87
<b>ANNEXES</b> .....	91
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	100
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	108